Janvier 2011 - n° 308

CRETEIL

VIVRE ENSEMBLE

BONNE ANNÉE 2011

Le voyage organisé pour vos encombrants ?

C'est un jour par mois.

RESPECTONS LE JOUR DE COLLECTE À NOTRE PORTE

www.agglo-plainecentrale94.fr

OU **0800 13 83 91**

ANATOME 2009 - Illustration : Tania Lécaillon

PLAINE CENTRALE
DU VAL-DE-MARNE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

ensemble pour une ville propre et agréable à vivre

DANS CE NUMÉRO

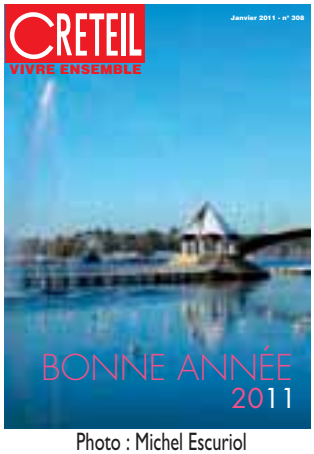

Photo : Michel Escuriol

Janvier 2011
N° 308

Magazine d'information de la Ville de Créteil.

Place Salvador-Allende.
Tél. : 01 49 80 92 94
Site Internet : www.ville-creteil.fr

RÉDACTION
34, av. de la France-Libre
94000 Créteil
Tél. : 01 58 43 35 24
information@ville-creteil.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Laurent Cathala.

COMITE EDITORIAL
Charles Assouline, Jean-Jacques Porcheron, Dominique Nicolas, Bruno Helin, Delphine Melkonian.

RÉDACTEUR EN CHEF
Olivier Bouard.

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Marie-Françoise Cano.

RESPONSABLE DE RUBRIQUES
Marie Pralat-Grimaldi.

RÉDACTION GRAPHIQUE
Valéry Onana.

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
Dominique Vivent.

RÉDACTION
Yvan Bernard, Grégory Curot, Françoise Franceschi, Estelle Ruet, Dominique Vivent.

SERVICE PHOTOS-ARCHIVES
Laëtitia Doutre, Michel Escuriol, Jean-Michel Moglia.

PUBLICITÉ : 01 58 43 35 24

Imprimerie : ETC Yvetot.
Ce numéro a été tiré à 45 000 exemplaires.

Logement
PLAINE CENTRALE
Un programme pour mieux équilibrer, diversifier et harmoniser l'habitat..... **18**

Relais-Mairie
Tout près de chez vous **26**

35

Chanson française
La Cigale fête Pierre Barouh

Ciné Junior
Histoires de voir... **36**

Rénovation urbaine
Deux opérations d'envergure.....22

Transports en commun
Pour une station à Créteil-L'Échat..24

Accession à la propriété
Pass-Foncier : l'heure du bilan....25

Recensement
On compte sur vous.....34

Concert
Chauffe Marcel ! **38**

Danse
Retour aux sources **39**

RUBRIQUES

La Ville	4
Le bloc-notes de Laurent Cathala	11
Les actualités de Créteil	12
Le Journal des Quartiers	27
Sports	40
Arts plastiques	44
Médiathèques [La sélection]	45
Expressions libres	46
Cinéma [Les films de janvier]	50

À la MJC Village

Élisabeth Luc

Antoine Finidori

Janine Gallois

Trio d'artistes

Comme chaque année, la MJC Village, 57, rue du Gal-Leclerc (01 48 99 38 03), présente "Trio d'artistes". Janine Gallois, Antoine Finidori, Élisabeth Luc, trois adhérents et élèves chevronnés des cours de dessin-peinture (animés par Joël Pommot) et terre-modelage (animés par Adeline Breton) exposeront leurs travaux, du 7 au 22 janvier.

Au Trac Théâtre

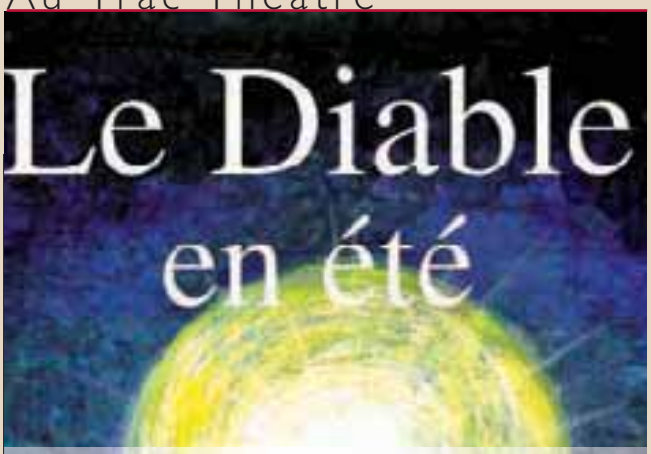

Une famille de paysans est, un beau jour, démarchée par des représentants venus lui vendre un objet mystérieux qui les libérera de leurs frustrations et leur rendra la considération qu'ils méritent. Texte écrit en 1969 par Michel Faure, mais toujours d'actualité..., *Le Diable en été* propose une réflexion sur les dérives d'un monde marchand où l'individu est consommateur de tout et de n'importe quoi. À l'affiche de l'Atelier Théâtre (89, avenue Paul-Casalis), les vendredi 21, samedi 22, vendredi 28 et samedi 29 janvier à 20h45, les dimanches 23 et 30 janvier à 16h. Prix : 7 €. Réservations : g.attia@airindia.fr/pascale.faussey@wanadoo.fr/ 06 19 98 13 95/ 01 43 78 31 72.

S.O.S AMITIÉ

Solitude, stress, besoin de parler ? S.O.S Amitié Île-de-France assure une écoute anonyme 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 au 01 42 96 26 26. N'hésitez pas la contacter.
Écoute anonyme 24 heures sur 24.

VIVE L'ART RUE !

En mai dernier, le Festival Vive l'Art rue ! déroulait ses spectacles à Village et à la Croix-des-Mèches. Pour revivre ces moments de liesse et de fantaisie, rendez-vous à la MJC Village 57, rue du Gal-Leclerc (01 48 99 38 03) où Sonia Blin et ses élèves exposent leurs photographies de ces instants pris sur le vif. Du 24 janvier au 12 février.
Expo photos à la MJC Village.

À LA MJC CLUB

Du 7 janvier au 25 mars, Graciosa Hernandez propose un atelier de sophrologie qui a lieu le vendredi de 19h à 20h à la MJC Club. Une activité à découvrir pour ceux qui veulent se déstresser et améliorer leur qualité de vie au quotidien. Tarif : 69 € + adhésion MJC. Renseignements et inscriptions au 01 48 99 75 40.
Atelier de sophrologie de janvier à mars.

CORPS ET VOIX

Tissage et métissage des voix par la parole, le chant et le mouvement, pour être bien dans son corps et dans sa voix. Un dimanche par mois, Marie-Claire Davy anime, à la MJC Village, un atelier "Corps et voix", de 10h30 à 17h30. Prochains rendez-vous les 16 janvier et 20 février. Participation : 40 €le dimanche ou 120 €(4 dimanches). Tous renseignements au 01 45 82 10 88/ 06 40 60 80 25. Mail : marieclaire.davy@free.fr
Atelier le dimanche à la MJC Village.

NATURE EN POÉSIE

À travers les projections d'une lanterne vive, des moments de ciel invitent les enfants (à partir de 3 ans) à contempler les merveilles de la nature.
Au rythme d'une contrebasse et de poèmes de Supervielle. C'est la création – magique ! – de la Cie Les Bruits de la Lanterne, *Un petit hublot de ciel*, présentée au goûter-spectacle de la MJC Club

(01 48 99 75 40), samedi 5 février à 16h. Entrée : 4 €.
Goûter-spectacle à la MJC Club.

UNIVERSITÉ INTER-ÂGES

Pour une ouverture au monde et à la culture, suivez les conférences de l'Université Inter-Âges, données les jeudis à 14h30. Au programme de janvier : "Alain, figure anticonformiste de la Troisième République", le 6 janvier à la salle Duhamel. "L'affaire du collier de la Reine : de l'histoire au roman", le 13 janvier à l'auditorium du Centre hospitalier intercommunal. "Qu'est-ce que la musique dite baroque ?", le jeudi 20 janvier à la salle Duhamel. Gratuit pour les adhérents, 5 € pour les non-adhérents. Tous renseignements au 01 45 13 24 45 (le matin). Mail : univ.interage@wanadoo.fr
Conférences les jeudis 6, 13 et 20 janvier.

Soirée

Le Club de Créteil et l'Association brésilienne de concerts (ABC) vous invitent à une soirée dédiée à la musique brésilienne, le samedi 29 janvier à 20h30, au Club, rue Charpy (tél. : 01 48 99 75 40). La projection du documentaire d'Éric Darmon, *Heitor Villa-Lobos, l'âme de Rio*, sera suivie d'un concert avec Véronique Daverio (violon), Alvaro Covarrubias (guitare), Ivonete Rigot-Muller (soprano). Entrée : 10 € et 8 € (adhérents Club et ABC). Réservation : ivonete.rigot-muller @wanadoo.fr/06 60 73 12 00.

© Pierre de Saint Léger

Aux couleurs du Brésil

CLOWNS À DEMEURE

Les clowns, les musiciens et les conteurs de la Compagnie des Inachevés sont prêts à divertir et à animer les anniversaires de vos enfants. Il suffit de s'inscrire auprès de la Compagnie (01 42 54 01 67 ou monikarusz@wanadoo.fr) trois semaines précédant l'évènement et choisir une formule par rapport aux nombres des artistes invités. Qu'on se le dise ! C'est aussi bon qu'un cadeau… Prix de l'animation : 50 €/heure.
Pour les anniversaires de vos enfants.

SÉJOURS DE VACANCES

L'association Vacances & Familles 94 tiendra une réunion d'information sur des séjours de vacances s'adressant à des familles aux revenus modestes. Cette réunion a lieu à la MJC Village, 57, rue du Général-Leclerc (tél. : 01 48 99 38 03), le samedi 8 janvier de 14h à 16h.
Le samedi 8 janvier à la MJC Village.

Cie des Inachevés

Pour lutter contre la grisaille et les frilosités contemporaines, la Compagnie des Inachevés propose un Café des enfants, le samedi 15 janvier de 16h à 18h à l'atelier-théâtre Casalis, 89, av. du Dr-Paul-Casalis. Sous la direction des deux comédiens Vincent Comte et Monika Rusz, les enfants, grâce à des consignes simples, apprennent à composer des personnages de conte et à manipuler les marionnettes. Les imaginaires se libèrent, le courant passe… Participation aux frais : 4,50 € (goûter offert). Gratuit pour les adhérents. Réservation obligatoire au 01 42 54 01 67 ou par mail : monikarusz@wanadoo.fr

Le Café des enfants

Au Théâtre des Coteaux-du-Sud

Le retour de Don Juan

L'atelier création du Théâtre des Coteaux-du-Sud (2, rue Victor-Schoelcher) présente *La Nuit de Valogne*, première pièce d'Éric Emmanuel Schmitt qui nous livre sa vision de *Don Juan* dans une mise en scène flirtant avec les codes de l'Opéra de Pékin… Don Juan revient, accompagné de son fidèle Sganarelle, pour être jugé par ses anciennes victimes. Mais est-ce toujours Don Juan ? Ceux qui nous ont séduits, ceux qu'on a aimés, sont-ils toujours les mêmes ? Représentations les vendredi 14 et samedi 15 janvier à 20h45, le dimanche 16 janvier à 16h. Tarifs : 8 € et 6 € (adhérents). Réservations au 01 43 77 71 95.

ASSURANCE MALADIE

L'Assurance Maladie met à la disposition des usagers des espaces d'accueil pour déposer ses dossiers et/ou obtenir conseils, informations sur sa situation, renseignements d'ordre général. À Créteil deux espaces vous accueillent : 10, avenue Georges-Duhamel, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 16h ; 1 à 9, avenue du Général-de-Gaulle, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (ce dernier espace est accessible aux personnes handicapées).

Deux espaces d'accueil à Créteil.

Photographes amateurs

Voir la ville autrement

Pour la deuxième année, le centre Madeleine-Rebérioux (01 41 94 18 15) accueille dans ses murs une vingtaine de photographes amateurs du Val-de-Marne. Sur le thème "Voir la ville autrement : abstraction urbaine", 27 participants vous proposent de les suivre dans la découverte de *"la ville, comme vous ne l'avez jamais vue"*. Les clichés sont accompagnés d'un texte narratif ou poétique. Entrée libre. Du 24 janvier au 21 février, vernissage le samedi 29 janvier à partir de 18h.

ORATORIO

C'est l'oratorio, genre musical d'une grande richesse, ses origines, sa vocation, ses illustrations, qui seront l'objet de la prochaine conférence musique, animée par Françoise Viet-Bernadat à la MJC Village (01 48 99 38 03), le samedi 22 janvier à 16h30. Participation : 6 € et 4 € (adhérents).

Le samedi 22 janvier à la MJC Village.

HANDI-RÉPIT

La Maison d'accueil temporaire Handi-Répit, 9-11, rue Georges-Enesco, a encore quelques places disponibles. La Vie à domicile-Handi-Répit est un service qui s'adresse aux personnes en situation de handicap et à leur entourage aidant. La Maison accueille des personnes de 6 à 60 ans, sans distinction de handicap, dans le cadre de l'accueil temporaire qui prévoit 90 jours d'accueil par an. Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 18h. L'espace dédié aux aidants est un lieu-ressources de rencontres et d'écoute entre les aidants et/ou avec les professionnels. N'hésitez pas à contacter Handi-Répit au 01 48 53 61 80 ou par mail : handi-repit94@orange.fr

Des places à la Maison d'accueil temporaire.

NATURE & SOCIÉTÉ

Si vous avez un peu de temps libre et que la protection de la nature vous intéresse, contactez l'association Nature & Société qui recherche des bénévoles pour l'aider dans des domaines divers (création graphique, organisation d'un centre de documentation, mises sous plis occasionnelles, création de supports pédagogiques…). Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. L'équipe salariée vous accueille à la Maison de la

Le calendrier des encombrants

Les encombrants doivent être présentés à la collecte la veille au soir après 18h. Les collectes sont réalisées aussi les jours fériés, à l'exception du 1er mai. Tous renseignements en composant le 0 800 138 391 (appel gratuit depuis un poste fixe). Site Internet : www.agglo-plainecentrale94.fr
Vous pouvez aussi déposer vos encombrants à la déchèterie de Créteil, rue François-Mauriac (gratuit pour les particuliers sur justificatif de domicile). Ouverte les mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Secteurs	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin
1 1er mercredi	5	2	2	6	4	1er
2 1er jeudi	6	3	3	7	5	2
3 2e mercredi	12	9	9	13	11	8
4 2e jeudi	13	10	10	14	12	9
5 3e mercredi	19	16	16	20	18	15
6 1er mercredi	5	2	2	6	4	1er
7 1er vendredi	7	4	4	1er	6	3
8 3e jeudi	20	17	17	21	19	16
9 2e mercredi	12	9	9	13	11	8
10 4e mercredi	26	23	23	27	25	22
11 3e vendredi	21	18	18	15	20	17
12 2e vendredi	14	11	11	8	13	10
13 3e mercredi	19	16	16	20	18	15

Nature (Base de loisirs), du lundi au vendredi entre 9h et 17h. Vous pouvez aussi contacter l'association au 01 48 98 98 03 ou par mail : info@natsoc.asso.fr.
Des bénévoles pour l'environnement.

SOPHROLOGIE

Contre le stress, pour le bien-être, venez suivre le stage de sophrologie (travail corporel doux, détente et respiration) proposé par la MJC du Mont-Mesly, le dimanche 23 janvier de 14h30 à 17h. Participation : 20 € + adhésion. Tous renseignements et inscriptions au 01 45 13 17 00.
Stage le 23 janvier, MJC du Mont-Mesly.

CONTE

À l'orée du bois, le Petit Chaperon rouge rencontre Wolf, un loup déguisé en caporal. Il lui apprend la triste vérité : elle est Uf et, comme pour tous les Ufs, tout ou presque lui est interdit. Mercredi 26 janvier à 15h à Biblibleuets, Raphaël Hornung lira *Le Petit Chaperon Uf*, le conte revisité de Jean-Claude Grumberg. À partir de 6 ans. Entrée libre sur réservation au 01 48 99 60 87.
Mercredi 26 janvier à Biblibleuets.

DU PORTRAIT

Pour améliorer vos portraits en lumière naturelle et artificielle, suivez le stage (tous niveaux) "Portrait en ombre et lumière", donné par Sonia Blin à la MJC Club (01 48 99 75 40), le dimanche 16 janvier de 14h à 17h.
Tarifs : 32 € et 27 € (adhérents MJC).
Stage photo, dimanche 16 janvier.

Concert

Scène ouverte à Mont-Mesly

Mixtic

La MJC du Mont Mesly (01 45 13 17 00) lance un programme de "Scènes ouvertes" destinées à être un lieu d'expression et de rencontres artistiques, propices à la création de groupes, à la rencontre des artistes avec le public et à l'ouverture sur des styles différents. À l'affiche de la première session, le dimanche 30 janvier à 15h : le groupe Mixtic (ethno-pop-rock) plus d'autres surprises. Entrée libre, réservation conseillée. Ces scènes sont ouvertes à tous les musiciens, musiciennes, chanteuses et chanteurs. Inscriptions pour les prochains rendez-vous auprès de Naïma (01 45 13 17 00).

DESSIN-PEINTURE

La MJC Club, rue Charpy, propose un stage de dessin-peinture avec modèle vivant qui aura lieu le dimanche 16 janvier de 14h à 17h. Participation : 35 € et 28 € (adhérents MJC). Tous renseignements et inscriptions au 01 48 99 75 40.
Stage le 16 janvier à la MJC Club.

ANGLAIS POUR TOUS

Vous souhaitez apprendre l'anglais ou vous perfectionner ? Contactez la formation continue Anglais de la faculté de lettres de l'université de Créteil. Dispensé en petits groupes, l'enseignement est basé sur une pratique intensive de l'oral. Deux formules sont proposées : le soir en semaine ou le samedi matin. Prochaine session : 26 février à fin juin. Inscriptions dès le 18 janvier, à l'université, bureau 251, bât. i3. Internet : www.stagesanglaiscreteil.com
Tous renseignements au 01 45 17 11 83.

POTERIE

Le potier-céramiste John Laurent animera un stage (tous niveaux) de tournage et tournassage avec terre à grès, le dimanche 16 janvier, de 10h à 13h et de 14h à 19h, à la MJC Club, rue Charpy. L'objectif : maîtriser, selon son niveau, les différentes phases du tournage et apprendre à réaliser toutes formes simples (bols, coupes) ou complexes (couvercles, emboîtements). Tarif : 90 € + adhésion MJC. Inscriptions au 01 48 99 75 40.
Stage à la MJC Club, le dimanche 16 janvier.

CONFÉRENCES

Picasso, *La Course*

Pour les amoureux des beaux-arts, deux rendez-vous à retenir à la MJC Village (01 48 99 38 03), le samedi à 16h30. Le 15 janvier, Sylvie Testamarck parlera des "Images de femmes : petite histoire de la représentation féminine dans l'histoire de l'art occidental". Le 5 février, c'est le peintre, dessinateur et graveur français, Odilon Redon (1840-1916), qui sera l'objet de sa conférence, en écho à l'exposition qui aura lieu, ce printemps, au Grand Palais. Participation : 6 € et 4 € (adhérents).

Artistes en résidence

Projet Soma

Au fil de ses créations axées sur la présence du corps, Fabienne Gotusso (Cie Les Prunes électriques) a réalisé un processus d'écriture scénique, articulant photographies, films, dessins, sculptures, nouvelles technologies, compositions sonores, chorégraphies, écriture, jeu et mise en scène. Accueillie au centre Madeleine-Rebérioux, du 10 au 21 janvier, elle présentera au public le résultat de ces deux semaines de recherche et de travail, le vendredi 21 janvier à 15h. Entrée libre. Un stage d'une semaine avec des jeunes autour du slam et de l'écriture sonore et visuelle sera aussi proposé du 21 au 25 février. Informations et réservations au 01 41 94 18 15.

Les 15 janvier et 5 février à la MJC Village.

THÉS DANSANTS

Commencez l'année en dansant ! L'ABCDanse du Calm vous invite à entrer sur la piste pour valses, tangos et autres paso doble, à l'occasion des prochains Thés Dansants qui auront lieu les jeudis 13 janvier et 10 février, de 14h à 18h à la salle des fêtes, 5, avenue Georges-Duhamel.
Plus de renseignements auprès d'Yvette (01 43 39 14 93) ou de Bernadette (01 48 99 02 50).
Les 13 janvier et 10 février à la salle Duhamel.

LES BAHÁ'ÍS DE CRÉTEIL

Les Bahá'ís de Créteil vous proposent un moment de sérénité lors de leur soirée "Oasis de paix", le vendredi 21 janvier à 20h30 à la Maison des Associations (1, avenue François-Mauriac). Lecture de textes saints et musiques douces illustreront le thème retenu pour cette soirée : "La patience dans les épreuves". Entrée libre. Plus d'information au 01 48 99 89 70/mail : bahaicreteil@yahoo.fr
Soirée ouverte à tous, le vendredi 21 janvier.

COLLECTIONNEURS

Vous êtes philatéliste, cartophiliste, passionné de télécartes ou placomusophile ? Deux ou trois fois par mois, Le Collectionneur Cristolien se réunit le samedi après-midi, de 14h à 17h30 à la Maison des Associations, 1, rue François-Mauriac. Prochains rendez-vous : les samedis 8, 22 janvier et 5 février. Pour plus de renseignements, contacter le secrétaire, M. Nalet, au 06 80 20 34 91. Internet : www.collectionneur-cristolien.fr.st
Les 8 et 22 janvier et le 5 février.

CHANT COLLECTIF

Eirenne Paz animera un stage d'initiation au chant collectif (à partir de 12 ans) le samedi 29 janvier de 15h à 16h30 à la MJC du Mont-Mesly. Contenu du stage : apprentissage de techniques et interprétation des chansons. Répertoire : RnB, pop, chanson française, rock, reggae et musique actuelle.
Participation : 15 € + adhésion. Tous renseignements et inscriptions au 01 45 13 17 00.
Stage le 29 janvier, MJC du Mont-Mesly.

Exposition

Basées sur l'utilisation jubilatoire du simple crayon de couleur, les *Œuvres sur papier* de Luc Bourquin, exposées à la MJC Club (01 48 99 75 40), couvrent 16 ans de recherches personnelles de l'artiste menées parallèlement à son métier d'enseignant en arts appliqués. Combinant dessin, papier découpé, revues, photos, ordinateur, craies… Luc Bourquin livre des grands formats, attentif à *"conserver intacte l'émotion qui a guidé* [sa] *recherche"*. *"Tranche de vie,* confie-t-il, *serait la formule la plus proche pour évoquer mes travaux* […], *un espace minimum familier et contemporain où la présence humaine n'est jamais très loin."* À découvrir du 10 au 29 janvier, vernissage le 11 janvier à partir de 18h.

Bibliothèque-discothèque

Le théâtre en lumière

"Les 3 coups… de projecteur sur le théâtre !" : une exposition conçue et réalisée par les bibliothécaires, à partir de photographies, d'affiches, de maquettes de décors, d'accessoires et de costumes (prêtés par la Comédie-Française, l'Association de la régie théâtrale de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris et la Maison des Arts) pour un parcours sur la création artistique et l'univers des métiers du théâtre. Les passionnés des planches pourront aussi feuilleter à loisir la collection d'ouvrages spécialisés des bibliothèques du réseau. Du 12 janvier au 12 février à la bibliothèque-discothèque de la Maison des Arts (01 43 77 51 61). Entrée libre aux heures d'ouverture.

La ville

Jeune public

Chorégraphies du bout des doigts, récit avec les mains, le corps, les mots, la chanson… Véronique His, la danseuse, et Agnès Chaumié, la chanteuse, enchaînent de courts tableaux au seul fil de leur fantaisie, pour un bonheur loufoque et poétique. C'est *2 doigts de comédie*, le mercredi 26 janvier à 11h à la bibliothèque-discothèque de la Maison des Arts. À partir de 1 an. Entrée libre sur réservation au 01 43 77 51 61.

SOIRÉE ESPACE

La lutte contre la solitude est mise au rang de "grande cause nationale" pour 2011. C'est ce thème de la solitude et de l'isolement qui sera débattu lors de la prochaine soirée Espace : beaucoup se sentent seuls alors que d'autres aspirent à davantage de solitude et en ont besoin comme d'une respiration nécessaire. Comment sortir de l'isolement et cependant vivre une solitude constructive et féconde ? Animée par Bernard, la soirée aura lieu le vendredi 21 janvier de 19h à 21h, à l'atelier Brin de soie, au 4, esplanade des Abymes. Comme d'habitude, elle débutera par une restauration conviviale, confiée à l'inspiration de chacun. Tout contact auprès de Marie-Thérèse Esneault au 06 76 00 23 68.
Le vendredi 21 janvier, 4, esplanade des Abymes.

SORTEZ !

Faites-vous plaisir, demandez le programme de l'Organisation municipale de tourisme ! Dimanche 13 février, vous assisterez au dernier show de *Holiday on Ice*. Le dimanche suivant, 20 février, un déjeuner-spectacle vous attend à La Ruche Gourmande, entre saveurs raffinées et scènes enlevées. Dimanche 13 mars, place aux chansonniers du Théâtre des Deux Ânes, puis changement d'univers, pour la sortie du jeudi 31 mars, qui vous mènera au Théâtre du Casino d'Enghien pour une représentation de *Violettes impériales*, l'inoubliable opérette de Vincent Scotto. Les places sont à réserver dès ce mois-ci.
Tél. : 01 58 43 37 01
omtcreteil@wanadoo.fr

YOGA DYNAMIQUE

Dimanche 16 janvier, Dominique Robin animera un stage de yoga dynamique (tous niveaux), de 10h à 12h, à la MJC Club, rue Charpy. Participation : 20 € ou 10 € (adhérents MJC). Tous renseignements et inscriptions au 01 48 99 75 40.
Stage le 16 janvier à la MJC Club.

STAGE INFORMATIQUE

La nouvelle bibliothèque de la Croix-des-Mèches (MJC Club de Créteil, 2, rue Charpy) propose un stage informatique sur deux jours, le mardi 18 janvier (17h30 à 19h30) et le samedi 22 janvier (9h30 à 11h). Au programme : initiation à la bureautique et à l'utilisation de Word. Stage intensif avec exercices et travaux pratiques. Public adulte. Renseignements et inscriptions au 01 42 07 62 82.
Les 18 et 22 janvier à la Croix-des-Mèches.

URGENCES

- Police-Urgences : **17**
- Pompiers : **18** ou **112** [portable]
- Sami : **15**

Consultations médicales sur rendez-vous au 115, avenue du Gal-de-Gaulle, du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 8h à minuit.

- Samu : **15** ou **01 45 17 95 00**

Urgences hospitalières

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 9
- Soumet (porte 23)

CCR Créteil Soleil
Tél. : 01 49 80 03 14

Dimanche 16
- Cimerman

Ctre cial des Loges St-Exupéry
Bonneuil-sur-Marne
Tél. : 01 43 39 64 73

- Bauer

25, rue des Mèches
Tél. : 01 42 07 41 55

Dimanche 23
- Bembaron

2, rue Calmet
Tél. : 01 42 07 50 52

- Ratovondriaka

48, rue du Gal-Leclerc
Tél. : 01 42 07 18 77

Dimanche 30
- Allain

108, av. Laferrière
Tél. : 01 42 07 55 93

- Combeau

70, av. de Choisy
Bonneuil-sur-Marne
Tél. : 01 49 80 35 59

Le bloc-notes de Laurent Cathala

UN PATRIMOINE RESTITUÉ

C'est sous d'épais flocons de neige qu'a eu lieu, le 4 décembre dernier, l'inauguration du buste du général Jules-Marie Ladreit de Lacharrière. Cette cérémonie marquait la fin des travaux d'embellissement du Centre Ancien. Elle fut aussi l'occasion de rappeler un épisode douloureux de l'histoire de notre ville. À l'automne 1870, l'armée germano-prussienne lancée à l'assaut de Paris avait atteint Créteil, dont la population était évacuée. Les volontaires républicains opposaient une résistance acharnée. La bataille du Mont-Mesly fit plus de 1600 victimes. À la tête de ses troupes, le général fut mortellement blessé dès les premiers engagements.

Son buste, qui ornait le monument commémoratif, a été déboulonné en 1942, sous l'Occupation. La municipalité et le comité de quartier ont souhaité que cette offense à notre mémoire collective soit réparée. Une nouvelle statue a été réalisée par le sculpteur Jean Cardot, un artiste à qui nous devons, notamment, le monument à la Résistance devant la préfecture et le monument à la Liberté, place Salvador-Allende.

Toute ville a besoin d'art, de beauté, de lieux de rencontres et de lieux de mémoire qui forgent son identité et sont déterminants pour les relations sociales. Nos concitoyens auront plaisir à découvrir cette œuvre et à s'attarder, aux beaux jours, parmi les massifs fleuris et les bassins qui agrémentent le monument.

LA SANTÉ SURTOUT…

Notre système de santé, qui a été longtemps un sujet de légitime fierté pour les Français, ne se porte pas bien. En ce début d'année, on annonce de nouvelles baisses du taux de remboursement de médicaments et de dispositifs médicaux reconnus "d'utilité réelle" pour les malades. Le gouvernement poursuit, par ailleurs, son plan de démantèlement de l'hôpital public. Au CHU Henri-Mondor, la menace de fermeture du service de chirurgie cardiaque, qui aurait des conséquences dramatiques pour tout l'Est francilien, semble pour l'instant écartée. Mais les réductions de personnels, les restrictions budgétaires, les déficits provoqués par la tarification à l'activité affectent lourdement les établissements publics qui ont de plus en plus de mal à assurer la permanence et la qualité des soins, l'entretien et le renouvellement des équipements. Un constat préoccupant également pour la médecine de ville : on manque de généralistes et de spécialistes pratiquant les tarifs conventionnés, et certaines zones deviennent des "déserts médicaux".

Mobilisée pour le maintien d'une offre de soins de qualité, la municipalité multiplie les actions de prévention et de promotion de la santé. Avec les associations de médecins, elle a mis en place une Maison médicale de garde (Sami) qui assure la permanence des soins pour les pathologies ne nécessitant pas un déplacement aux urgences. La Communauté d'agglomération soutient également la consultation de Créteil Solidarité qui s'adresse aux personnes en situation précaire.

La santé doit rester un secteur d'intérêt public. Elle est notre bien le plus précieux !

Laurent Cathala, le sculpteur Jean Cardot et le général Mercier, en compagnie des enfants de l'école Pierre-Mendès-France, lors de l'inauguration du buste du général de Lacharrière, le samedi 4 décembre.

UN LOGEMENT POUR TOUS

Le logement est à Créteil une priorité. Les constructions de la Pointe-du-Lac et l'extension des Coteaux-des-Sarrazins proposaient une offre diversifiée qui a séduit beaucoup de nos concitoyens. Le "Pass-Foncier" a permis en 2010 à plus de 70 familles aux revenus modestes d'y accéder à la propriété, contribuant ainsi à une réelle mixité sociale. Le Programme local de l'habitat, adopté pour les six années à venir, permettra de poursuivre nos efforts dans une perspective de qualité, de durabilité et d'économies d'énergie. Ainsi, nous avons pris l'engagement de produire 400 nouveaux logements chaque année. En matière d'amélioration de l'habitat, le chantier de réhabilitation des Bleuets entre dans une phase opérationnelle : de nombreuses familles sont déjà relogées et les entreprises peuvent intervenir dans les immeubles libérés. Les travaux se poursuivent au sein du groupe scolaire Charles-Beuvin et sur l'ensemble du quartier (voiries, cheminements…). Les Petit-Pré-Sablières attendaient également une opération d'envergure. Notre projet a été validé par l'Anru et va faire l'objet d'une première réunion de concertation. Au Mont-Mesly et à Chéret, les logements rachetés à la société Icade bénéficieront, dès cette année, d'une première tranche de travaux à hauteur de 15 millions d'euros.

Cette volonté, partagée par la Ville et Créteil Habitat, d'assurer un logement digne et accessible à tous les Cristoliens contraste avec le désengagement financier de l'État, alors que les besoins ne cessent d'augmenter et que la crise du logement s'aggrave.

MÉMOIRE

Témoin de notre histoire et repère dans la ville

Depuis le samedi 4 décembre, le buste du général Jules-Marie Ladreit de Lacharrière trône à nouveau sur la stèle du monument qui lui est dédié à l'angle de la rue du Général-Leclerc et de la rue Pierre-Brossolette. C'est en présence de ses descendants, dont Marc Ladreit de Lacharrière, arrière-arrière petit-fils du général et membre de l'Institut, et du général Mercier, représentant le ministre de la Défense, que Laurent Cathala, député-maire, a dévoilé la statue de bronze réalisée par le sculpteur Jean Cardot, présent lors de la cérémonie. *"Les monuments commémoratifs font partie du paysage de nos villes, si familiers, que parfois nous en oublions la signification,* a souligné Laurent Cathala, dans son allocution. *Mais ils sont des témoins de notre histoire et nous y sommes, à ce titre, profondément attachés. Il a suffi qu'à l'occasion d'un projet de réaménagement urbain, on évoque la possibilité de déplacer cette stèle vers le haut du Mont-Mesly, au point culminant de la bataille qu'elle commémore, pour que les riverains s'en émeuvent et portent sur elle un regard neuf. C'est ainsi que le souhait a émergé, au sein du comité de quartier, de voir revenir le buste qui avait été déboulonné pour être refondu en 1942, aux jours sombres de l'Occupation."* À l'occasion de cette inauguration, Laurent Cathala a rappelé les grandes heures de la guerre de 1870 et le déroulement des combats du Mont-Mesly qui firent 1236 victimes du côté français. *"Une stèle au cimetière de Créteil rend hommage à la mémoire des combattants morts au champ d'honneur au cours de cette guerre,* a-t-il précisé. *Le monument, qui retrouve aujourd'hui son intégrité, avait été réalisé en 1894 à la faveur d'une souscription nationale par l'architecte Georges Guyon et le sculpteur Fournier."* Un monument "nomade", qui au cours des années a changé trois fois de place, avant d'être restauré, dans le cadre du réaménagement de la rue du Général-Leclerc, pour retrouver sa vérité première, à quelques pas de son emplacement d'origine. Le député-maire a remercié le sculpteur Jean Cardot pour son talent et la famille Ladreit de Lacharrière, qui a contribué, aux côtés de la Ville, à redonner vie au monument. *"Toute ville a besoin d'art et de beauté, de lieux de rencontre et de lieux de mémoire qui forgent son identité et sont déterminants pour les relations sociales,"* a-t-il conclu, avant de souhaiter *"que cette réalisation y contribue pleinement."*

Laurent Cathala, en compagnie de Marc Ladreit de Lacharrière et du général Mercier, a dévoilé le buste tandis que les élèves de l'école Mendès-France entonnaient *la Marseillaise*.

UN PEU D'HISTOIRE

Le Mont-Mesly au cœur des combats

Le 19 juillet 1870, la France déclare la guerre à la Prusse. Après deux mois de guerre, Napoléon III abdique devant Sedan. Refusant la défaite, les Républicains reprennent le combat, sans parvenir à stopper la fulgurante invasion germano-prussienne qui atteint Créteil le 17 septembre. La population est évacuée, la mairie s'installe à Paris (au 71, rue d'Aboukir, puis au 69, rue d'Oberkampf). Le pont de Créteil est détruit par les autorités françaises pour empêcher l'avancée des troupes prussiennes.

Face aux troupes du Prince de Prusse positionnées sur le Mont-Mesly, les volontaires de la Défense nationale opposent une résistance acharnée. Afin de briser l'encerclement de la capitale, le gouvernement, réfugié à Tours, lance une vaste offensive. C'est la bataille de Champigny, du 30 novembre au 2 décembre 1870. Le général Jules-Marie Ladreit de Lacharrière, à la tête d'une colonne formée de deux bataillons du 116e régiment de ligne, est chargé d'occuper à tout prix le Mont-Mesly. Il établit son poste de commandement rue de Brie. Le 30 novembre, c'est au cri de *"À la baïonnette !"* qu'il s'élance à la tête de ses troupes. L'ennemi est bien plus fort en nombre et doté d'une puissante artillerie. Deux projectiles l'atteignent. Il est évacué en ambulance et meurt dans la nuit du 2 au 3 décembre, à l'âge de 64 ans.

Le général Jules-Marie Ladreit de Lacharrière.

Né en 1806, ce grand soldat, envoyé en Algérie dès sa sortie de Saint-Cyr, s'était couvert de gloire lors de la campagne d'Italie, dans les batailles de Magenta et de Solférino. Le désastre de la guerre de 1870 l'avait tiré de sa retraite et il s'était porté volontaire, n'hésitant pas à donner son sang pour la patrie. La petite histoire dit qu'en tombant, il aurait murmuré : *"Si nous avons une armée qui sait mourir, la France est sauvée."*

Un buste signé Cardot

Le buste du général Ladreit de Lacharrière a été réalisé par Jean Cardot, une des figures majeures de la sculpture contemporaine. Le sculpteur, membre de l'Institut, n'est pas un inconnu à Créteil, puisqu'il y a réalisé plusieurs œuvres magistrales : le monument à la Résistance et à la Déportation érigé en 1975 face à la préfecture et le monument à la Liberté édifié en 1978 sur la place Salvador-Allende, devant l'hôtel de ville. À Paris, il est l'auteur des statues monumentales de Charles de Gaulle et de Winston Churchill, devant le Grand et le Petit Palais. Le bronze du général Ladreit de Lacharrière est de cette trempe : il exprime une puissante personnalité rendant, intactes, la force et la mémoire de ce grand combattant.

Un monument nomade

- **14 mai 1891 : le conseil municipal de Créteil décide la construction d'un monument à la gloire du général Lacharrière. Une souscription nationale est lancée.**
- **27 mai 1894 : le monument est inauguré. C'est une stèle en pierre située face à la rue de la Sablière (rue Gabriel-Péri), au coin de la Grande Rue (rue du Général-Leclerc), qui présente sur sa face principale le buste du général.**
- **Décembre 1935 : suite aux projets d'agrandissement de la Grande Rue, le monument est transféré sur l'avenue de la République.**
- **Janvier 1942 : afin d'alimenter les usines de guerre du IIIe Reich, le gouvernement de Vichy procède à l'enlèvement du buste en vue d'une refonte, au titre des métaux non ferreux.**
- **1947 : lors de la percée de l'avenue Pierre-Brossolette, le monument est déplacé sur l'avenue de la République, à l'entrée du square Julien.**
- **1970 : pour le centenaire de la bataille du Mont-Mesly, le monument est transféré à l'angle de la rue du Général-Leclerc et de l'avenue Brossolette, sur le trottoir opposé à celui où il avait été érigé 73 ans auparavant.**
- **4 décembre 2010 : le buste du général retrouve sa place sur le monument.**

STATIONNEMENT

Créteil propose de prendre en charge le parking de la station Maisons-Alfort-Les Juilliottes

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité, lundi 6 décembre, la proposition de prendre en charge, par convention avec l'État, l'entretien et la gestion du parking situé aux abords de la station de métro Maisons-Alfort-Les Juilliottes. Depuis plusieurs mois, en effet, ce parking de 250 places situé au pied de la station de métro est fermé. Cette fermeture porte préjudice aux usagers du métro qui sont ainsi privés d'un parking de rabattement. De nombreuses nuisances sont également occasionnées aux abords de la station et sur les voies attenantes, en particulier pour les Cristoliens, riverains et habitants du quartier des Bleuets. Ces derniers subissent, de ce fait, l'intensification de la circulation automobile et des stationnements anarchiques.

Le manque d'entretien de ce parking, propriété de l'État, avait entraîné progressivement sa dégradation en termes d'hygiène et de sécurité, jusqu'à servir de décharge sauvage aux encombrants. Cette situation intolérable a conduit le maire de Maisons-Alfort à en demander la fermeture. C'est pourquoi, le conseil municipal de Créteil a demandé unanimement au préfet du Val-de-Marne, de revenir sur la fermeture de ce parking et de permettre à la Ville de Créteil, par la signature d'une convention, de prendre en charge son entretien et sa gestion.

INAUGURATION

De nouveaux locaux pour la Propreté urbaine

Le samedi 27 novembre, ont été inaugurés les nouveaux locaux du service communautaire de la Propreté urbaine. Situés à Alfortville, sur la zone d'activités Val-de-Seine, à proximité du carrefour Pompadour, ces locaux, d'une surface totale de 2456 m², pour un coût global de près de 5,6 millions d'euros, ont été acquis et aménagés par Plaine centrale afin de répondre aux besoins spécifiques des agents techniques et administratifs du service. *"Si la Communauté d'agglomération a œuvré au regroupement, sur un même site, des moyens humains et matériels affectés à la Propreté urbaine, c'est qu'il nous est apparu nécessaire de rationaliser et d'optimiser le fonctionnement de ce service,* a rappelé Laurent Cathala, président de Plaine centrale. *Ce projet participe de notre démarche de mutualisation des services tendant, au-delà des économies d'échelle réalisées, à améliorer, autant que possible, les prestations rendues."* Les nouvelles installations – salles de réunions, bureaux administratifs, espace couvert et sécurisé pour le stationnement des véhicules, atelier mécanique pour la maintenance, vestiaires, salle de convivialité – offrent désormais au personnel de meilleures conditions de travail. Laurent Cathala a rappelé toute l'importance de leurs missions *"qui relèvent d'enjeux aussi essentiels que la qualité du cadre de vie et le respect de l'environnement. Garantir la propreté des espaces publics de nos communes est la première condition de mise en œuvre de notre éthique environnementale et de développement durable. Ne ménageons pas nos efforts pour y parvenir !"* a-t-il conclu.

CITOYENNETÉ

Conseil municipal des adolescents : les nouveaux élus 2010-2012

Aux côtés de Laurent Cathala, député-maire, et de Françoise Andreau, maire adjointe de secteur chargée des activités périscolaires et des accueils de loisirs, les jeunes élus du conseil des adolescents.

Cette année, dans les collèges de la ville, les classes de 5e ont élu leurs représentants au conseil des adolescents. Les jeunes élus ont pris officiellement leur fonction, le lundi 13 décembre, lors d'une séance plénière qui s'est tenue à l'hôtel de ville.

SIMONE-DE-BEAUVOIR
Aïman Auffret
Yasmine Chguira
Iman Cointre
Amira Meftah
Astou Gaye

CLÉMENT-GUYARD
Jessica Cardoso
Nadir Djaber
Adelyne Toustou

VICTOR-HUGO
Warda Bellony
Inès Chellia
Pacifique Gayant
Clarence Mbuyi
Rathmony Sok
Max Waïche

LOUIS-ISSAURAT
Yasmine Bizonzolo
Hichem Chair

PLAISANCE
William Baralle
Mohamed-Charles Goueu
Linda Helal
Elias Mhenni

LOUIS-PASTEUR
Nawel Berriche
Hamid Hizem
Émeline Gordillo
Siga Magassa
Kenny Tombert
Céline Tu

AMÉDÉE-LAPLACE
Salima Benatmane
Mathilde Bouquet
Diariyatou Tirera
Uneiza Unia
Leïla Vincent
Yasmine Yahaya

ALBERT-SCHWEITZER
Dylan François
Elliot Jacquet
Aïssatou Loum
Gehy Traoré
Sofia Trehard

DE-MAILLÉ
Laura Stefftgen
Kévin Zafiana

ÉQUIPEMENT

Un projet d'extension pour la cathédrale Notre-Dame

Perspective du projet par le cabinet AS Architecture-Studio.

Le diocèse de Créteil s'est engagé dans un projet d'extension de la cathédrale Notre-Dame. Église construite en 1978 puis devenue cathédrale en 1987, elle ne semble plus adaptée à ses fonctions d'aujourd'hui, car elle manque d'espace pour les célébrations diocésaines. Rappelons que le diocèse compte 83 paroisses, 149 prêtres et 744 religieuses et religieux.
Rendre cet édifice plus accueillant et plus lumineux est l'objectif principal du projet. En gardant la base historique du bâtiment, l'extension proposée – une coupole en bois naturel constituée de deux coques sphériques en ogive – augmenterait la capacité d'accueil tout en donnant plus de visibilité au bâtiment. De même, un nouveau clocher, en forme de cône, détaché de l'édifice serait érigé à l'angle du parvis pour venir, en ponctuation de l'entrée de la cathédrale, donner un signal fort dans la perspective urbaine. Par ailleurs, le projet intègre une volonté affirmée de l'évêché d'ouvrir "des salles polyvalentes à la vie culturelle et artistique". Alors que la décision finale de cette extension n'a pas encore été prise par l'évêque de Créteil, Mgr Michel Santier, le projet a déjà fait l'objet de discussions avec toutes les institutions concernées. Il va être soumis, début février, à la concertation avec les habitants.

Extension de la cathédrale Notre-Dame
RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION DU PROJET
VENDREDI 4 FÉVRIER À 20H30
Petite salle du Palais des sports Robert-Oubron
Rue Pasteur-Valléry-Radot

ÂGE LIBRE

Les talents des aînés

Les 4 et 5 décembre derniers, il y avait autant d'affluence à la résidence Marivaux qu'un jour de soldes au centre commercial ! La raison de cette effervescence ? Tout simplement l'exposition-vente des travaux réalisés dans les ateliers artistiques des clubs 3e Âge. Foulards en soie, couvertures en patchwork, aquarelles, poteries, sculptures en bois : toutes ces créations ont vite trouvé preneurs et les étals ont été rapidement dévalisés. C'est bien la preuve du talent de nos aînés…

MARCHÉ DE NOËL

La rue enchantée…

Cette année encore, la magie de Noël a enchanté la rue piétonne, du 16 au 26 décembre. Petits et grands sont venus nombreux admirer les décors imaginés par les Mistons, trouver des idées cadeaux dans les chalets enneigés et participer aux ateliers et aux spectacles organisés sous le chapiteau. Chaque soirée a réservé son lot de surprises aux Cristoliens venus partager des moments chaleureux et festifs.

PLAINE CENTRALE

Un programme pour mie diversifier et harmonise

Mieux répondre aux défis de demain en matière d'équilibre social de l'habitat, de constructions et de gestion des logements sur le territoire communautaire (Créteil, Alfortville, Limeil-Brévannes), tels sont les enjeux et les objectifs ambitieux du Programme local de l'habitat (PLH) qui entre en vigueur au début de l'année.

Si, à l'origine, la réalisation d'un Programme local de l'habitat est une obligation législative faite aux communautés d'agglomération, elle n'en constitue pas moins une formidable opportunité permettant de définir sur un territoire plus large (151 000 habitants) que celui de chaque commune, une politique globale de l'habitat, cohérente et au plus près des besoins des habitants. Le PLH propose des solutions concrètes à différents problèmes rencontrés en matière de logements. Soumis à l'accord de l'ensemble des communes qui constituent Plaine centrale, le PLH a été validé sans réserves, au niveau de la préfecture, par le Comité régional de l'Habitat et vient d'être adopté par le Conseil communautaire. Si le PLH ne se substitue pas aux compétences d'urbanisme qui sont laissées aux communes, il s'impose néanmoins à leur Plan local d'urbanisme (Plu).

Développer une offre de logements diversifiés et valoriser le parc existant

Quatre axes (voir encadré) dessinent le socle du dispositif qui se décline selon différents objectifs à atteindre dans une démarche de qualité environnementale et de développement durable. Parmi ceux-ci, il faut retenir l'engagement de construire des logements neufs de l'ordre de 800 par an sur l'ensemble du territoire. Pour Créteil,

ux équilibrer, r l'habitat

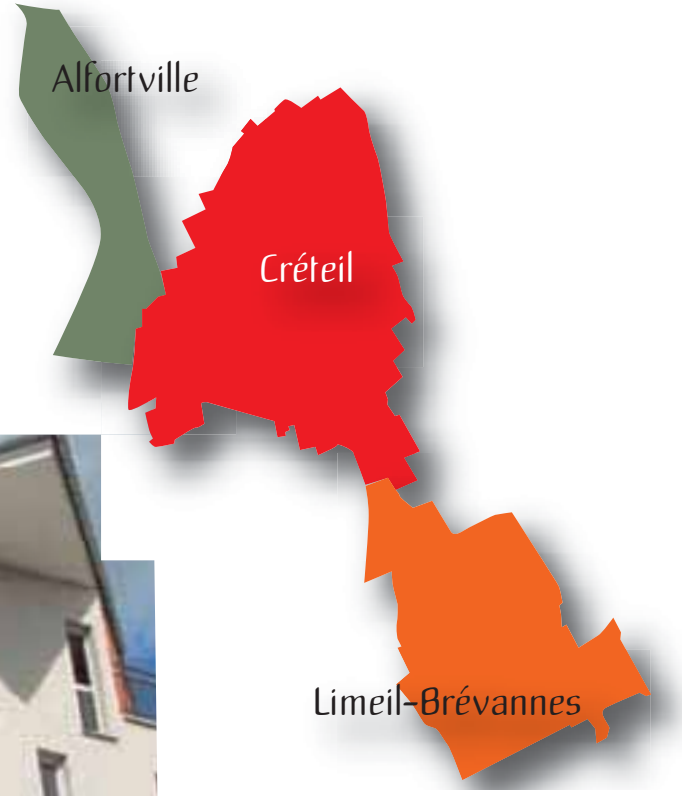

cela implique la construction de 400 logements, dont 145 en locatif social et 280 en accession à la propriété. En outre, le Programme engage la Communauté d'agglomération à veiller à une production diversifiée de logements sociaux et de logements dits d'intégration (PLAI) en réduisant les déséquilibres de peuplement du territoire. Afin de préserver la mixité sociale des quartiers, il est aussi proposé de créer des périmètres d'exemption du "supplément de loyer de solidarité" (1). Ainsi, alors que cette nouvelle disposition devrait être réévaluée au 1er janvier 2011, 87% des logements sociaux cristoliens, en fonction de leur localisation, pourraient en être exemptés (84% à Alfortville et 45% à Limeil-Brévannes). ▸▸

Un diagnostic approfondi et un plan pour six ans

Pour élaborer ce programme, Plaine centrale a fait appel au cabinet GCT-Orgéco spécialisé dans les problématiques du logement, qui a réalisé un diagnostic mettant en évidence les atouts et les handicaps, globalement et ville par ville, en ce domaine. Les principaux points forts du territoire de Plaine centrale révèlent une attractivité certaine sur le plan économique ; une population jeune, puisque 27% des habitants ont moins de 20 ans ; et un territoire bien doté en équipements collectifs comme en infrastructures. En revanche, un des points plus faibles de la Communauté porte sur une proportion de population fragilisée supérieure à la moyenne départementale et régionale, en raison, sans doute, d'un grand nombre de logements sociaux accessibles aux familles aux revenus modestes ➔

➔ et très modestes. Autres points faibles : une réponse mal adaptée aux besoins des familles reconstituées, particulièrement un manque de grands logements ; mais aussi une offre trop restreinte, semble-t-il, pour les cadres moyens et supérieurs qui travaillent à Créteil, notamment. Enfin, un déficit en matière de logements pour les jeunes, spécialement les étudiants, a été souligné. Par ailleurs, un problème d'habitat "indigne" a été relevé, touchant plutôt Alfortville, commune qui compte de nombreux hôtels meublés.
Ces constats énoncés dans l'étude ont permis à Plaine centrale de retenir les préconisations lui paraissant les plus pertinentes et opportunes afin d'élaborer son propre programme destiné à réduire au mieux ses handicaps et valoriser ses atouts.
À partir des données démographiques et socio-économiques analysées, mais aussi de la réalité du marché du logement, le PLH retient quatre enjeux majeurs.
Il s'agit du *"maintien d'un niveau de constructions neuves suffisant et régulier comprenant une offre diversifiée ; de l'élargissement de l'offre à destination des populations nécessitant un soutien spécifique ; de la valorisation et du renouvellement du parc existant"* et enfin du *"renforcement des liens de solidarité au sein même du territoire"*. Au final, le Programme local de l'habitat de Plaine centrale fixe pour une durée de six ans les principes et les objectifs d'une politique permettant, globalement, *"de mieux répondre aux besoins en logements, de favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale en assurant entre les communes qui composent l'agglomération une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements"*.

⏩ Un autre objectif touche au développement d'une offre intermédiaire "à coût maîtrisé" par une aide au financement d'opérations montées en prêt à taux zéro ou en prêt social location-accession, en fonction de futures dispositions nationales attendues en la matière. Enfin, l'ensemble du dispositif repose, bien sûr, sur une stratégie foncière permettant d'assurer la continuité du développement de l'offre de logements sur la durée (repérage du foncier mutable, mobilisation des outils et engagement des procédures d'acquisitions foncières, aide à la dépollution des sols).

Répondre aux besoins spécifiques

Ces objectifs ne sont pas les seuls. D'autres concernent, par exemple, l'amélioration des conditions du maintien à domicile des personnes âgées, à mobilité réduite et/ou en situation de handicap, par l'adaptation des logements et la mise en place d'une politique de gestion sociale spécifique. De même, le Programme s'est fixé comme objectif de mieux répondre aux besoins des jeunes en développant l'offre de logements étudiants et en renforçant les structures déjà existantes.
Autre enjeu de taille également pour la Communauté : ajuster le plus possible la réponse aux besoins des publics les plus démunis en soutenant, notamment, les actions en faveur de l'accès à un logement pérenne, mais aussi la réhabilitation ou le développement des structures d'hébergement.

Renforcer l'intercommunalité et les liens de solidarité

Le Programme prévoit le soutien aux réhabilitations entreprises sur le parc public, en incitant à la réduction de la consommation énergétique des bâtiments, mais aussi à la lutte contre l'habitat "indigne" ou dégradé, la vacance et la précarité énergétique dans le parc privé.
Les derniers objectifs, que se fixe Plaine centrale à travers lui, concernent l'évaluation de la politique de l'habitat, son évolution et sa prise en compte partenariale par la création d'un observatoire. Celui-ci devra permettre de mieux préparer et mieux coordonner les politiques publiques de planification et d'habitat (projet pour le

territoire, impact des développements de l'habitat sur les besoins en équipements…). On le voit, le PLH ambitionne d'être la force de frappe qui mobilisera tous les moyens en faveur du logement, qu'il s'agisse de constructions neuves, de réhabilitation du parc social ou de copropriétés. Fruit d'une approche pragmatique, il constitue, localement, le document de référence pour tous les acteurs du logement, pour les six années à venir. Il devient, pour cette période, l'outil majeur, global et cohérent de la politique du logement et du cadre de vie au plus près des besoins et des attentes des habitants. ■

(1) Conformément à la loi, les locataires dont les revenus imposables dépassent, au cours de la période de location, les plafonds de ressources applicables pour l'attribution du logement qu'ils occupent, doivent acquitter un supplément de loyer de solidarité (SLS). Ces périmètres d'exemption seraient délimités par un espace de 500 mètres autour des zones prioritaires : Contrat urbain de cohésion sociale, quartiers inscrits au Programme national de rénovation urbaine et classés en Zone urbaine sensible.

Deux opérations

L'Office public de l'habitat poursuit d'importantes actions de rénovation urbaine et d'amélioration des logements. Outre le lancement de travaux prioritaires dans les immeubles du quartier du Mont-Mesly qu'il a rachetés à Icade, il soutient un ambitieux projet de rénovation urbaine concernant l'ensemble du quartier des Petit-Pré-Sablières. Le point sur ces deux opérations.

LES PETIT-PRÉ-SABLIÈRES
Bientôt prêts pour la rénovation

Les habitants du Petit-Pré et des Sablières vivent dans un quartier qui a subi les effets conjugués du temps et des difficultés économiques et sociales. Les conditions d'habitat se sont dégradées et les immeubles subissent des dysfonctionnements de plus en plus prononcés.
Face à cette situation, la Ville souhaite apporter une réponse globale déterminante pour le devenir du quartier, tant sur le plan urbain que social. Cette volonté s'est traduite par l'élaboration d'un projet de rénovation urbaine pour l'ensemble du quartier. Ce projet particulièrement ambitieux a reçu l'aval, dans ses grandes lignes, de l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru), organisme mis en place par l'État, chargé d'accompagner les communes dans la rénovation des quartiers.

L'objectif est de créer véritablement un nouveau quartier, ouvert sur son environnement et qui proposera aux habitants des conditions de vie à la hauteur de leurs attentes légitimes. Dans un principe de développement durable, les opérations qui seront réalisées permettront principalement de proposer une nouvelle offre d'appartements diversifiés afin de favoriser une réelle mixité sociale ainsi que des voiries et autres espaces extérieurs réaménagés.
La mise en œuvre de cet important projet nécessite que les habitants et les acteurs locaux concernés puissent y être associés. C'est pourquoi, ceux-ci sont conviés, le 31 janvier, à venir prendre connaissance et échanger sur les grandes lignes du programme qui sera présenté. ■

d'envergure

MONT-MESLY
Près de 15 millions pour améliorer la vie dans les logements

En juin dernier, l'Office public de l'habitat (OPH) de Créteil faisait l'acquisition de 2752 logements appartenant à Icade. Six mois plus tard, une enveloppe de 15 millions d'euros est déjà mobilisée pour réaliser un programme de travaux urgents.

Depuis le mois de juin, date du rachat à Icade des immeubles du Mont-Mesly ainsi que ceux du quartier Chéret, un questionnaire a été adressé par le nouveau propriétaire, l'OPH, à tous les locataires, afin de mieux connaître l'état des résidences et des appartements dans lesquels ils vivent. L'analyse des réponses a permis d'établir une vue d'ensemble sur la situation de ces immeubles et, comme cela avait été annoncé, de dégager aujourd'hui des priorités d'intervention. Il faut noter que ces interventions seront affinées à l'occasion de visites sur place de techniciens spécialisés.

Des travaux prioritaires

Une première liste de travaux prioritaires a donc été arrêtée. L'effort portera pour l'instant sur les fenêtres, les huisseries et les doubles vitrages. En effet, plus de 5400 fenêtres à simple vitrage doivent être impérativement remplacées pour une meilleure isolation. D'autre part, plus de 1200 logements sont équipés de ventilations défaillantes, souvent par défaut d'entretien. Le changement indispensable de ces ventilations entraînera également celui, dans les appartements concernés, de tous les chauffe-bains incompatibles avec les nouveaux systèmes de VMC (ventilation mécanique contrôlée) qui seront installés.

Ces travaux, qui comprendront également des interventions de première nécessité, représentent un investissement de 8,9 millions d'euros.

D'autres besoins de confort dans les appartements ou dans les parties communes (caves, halls d'immeubles) feront l'objet d'une seconde tranche de travaux entrepris sur la même période, pour un montant estimé à 5, 2 millions d'euros.

Une durée de trois ans

Compte tenu de l'organisation du chantier et de l'importance des travaux engagés, il est nécessaire de programmer leur étalement sur deux ou trois ans. Le projet, qui s'élève au total à près de 15 millions d'euros, est accompagné d'un engagement de la Ville à hauteur de 3 millions d'euros pour les trois premières années. Cet investissement financier devrait se traduire assez rapidement par une amélioration sensible des conditions de vie pour la majorité des habitants de ces ensembles.

Enfin, des travaux plus importants sur les bâtiments permettant de renforcer leur isolation thermique et, dans les logements, pour améliorer encore les conditions d'habitation des locataires, ainsi que des aménagements de voiries et autres espaces extérieurs ne pourront être entrepris que dans le cadre d'une opération globale de rénovation urbaine. Celle-ci permettra d'impliquer financièrement les partenaires de l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine) que sont l'État, la Région, le Département et le 1% patronal, à travers la signature d'une convention de même nature que celle signée pour les Bleuets et, bientôt, pour les Petit-Pré-Sablières. ■

RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION ET DE CONCERTATION

du projet de rénovation urbaine du quartier des Petit-Pré-Sablières

sous la présidence de Laurent Cathala, député-maire,

le lundi 31 janvier à 20h30, à l'auditorium du conservatoire Marcel-Dadi

Le débat sur le super métro automatique revient à Créteil, avec une ultime présentation d'un des deux projets, le 27 janvier.

Pour une station à Créteil-l'Échat

Avec la rédaction d'un "cahier d'acteur" (une contribution écrite au débat public), la Ville de Créteil a déjà pris part au débat sur les deux projets, Arc Express et Grand Paris, en réaffirmant sa volonté qu'une station de correspondance à l'Échat soit retenue.

Après la présentation générale du 20 octobre à la faculté de Droit où les deux projets avaient été exposés, il s'agit, pour la Commission nationale du débat public, de conclure cette phase de concertation, au plus tard le 31 janvier. Un seul des deux projets sera, au final, retenu et l'on note déjà beaucoup de convergences et de rapprochements entre les deux, mis en évidence lors des multiples débats publics.

Rappelons que le projet du Grand Paris consiste en une double boucle de 155 km autour de Paris reliant les principaux pôles économiques d'Île-de-France. Avec une quarantaine de gares et une mise en service entre 2018 et 2023. De son côté, le projet de métro automatique Arc Express, qui sera présenté dans le détail, le jeudi 27 janvier à 20 heures au conservatoire Marcel-Dadi, consiste en une rocade d'environ 60 km, avec plusieurs variantes de tracés dans le Val-de-Marne, notamment. Sa mise en service est prévue à l'horizon 2017.

Une position unanime

Dans le Val-de-Marne et à Créteil, les deux projets offrent un tracé relativement similaire avec une correspondance avec la gare du RER D, Vert-de-Maisons à Maisons-Alfort, et avec la station de métro de la ligne n° 8 à Créteil-l'Échat. Pourtant, des variantes proposées sur le projet Arc-Express, notamment les tracés nord et sud, s'éloignent beaucoup trop du pôle de santé hospitalo-universitaire Henri-Mondor. C'est pourquoi, la Ville de Créteil a rédigé un cahier d'acteur afin de soutenir la position la plus favorable pour notre ville et voir l'émergence d'un tracé consensuel pour l'amélioration globale des transports en commun.

Prochain débat public, le jeudi 27 janvier à 20h au conservatoire Marcel-Dadi.

Il est important de signaler que l'Université Paris-Est-Créteil (Upec) a également réalisé un cahier d'acteur qui prend position, lui aussi, pour une gare de correspondance à Créteil-l'Échat. De même, les cahiers d'acteur produits par la Communauté d'agglomération Plaine centrale, le centre commercial régional Créteil Soleil et la Chambre de commerce et d'industrie émettent-ils tous la même résolution.

Devant une telle détermination provenant d'acteurs économiques éminents et qui prônent d'une même voix leur souhait unanime, les organisateurs du débat public, quel que soit le projet retenu, devraient opter pour le tracé cristolien et sa halte à Créteil-l'Échat. ■

Le Pass-Foncier a permis à plus de 70 familles aux revenus moyens et modestes de devenir propriétaires en 2010.

Pass-Foncier L'heure du bilan

Plus de 70 familles ont pu acheter un appartement dans la Zac des Coteaux-des-Sarrazins ou à la Pointe-du-Lac, comme ici au Magellan.

Créé pour encourager l'accession à la propriété, le Pass-Foncier est arrivé à échéance le 31 décembre dernier, réformé par de nouvelles mesures entrant en vigueur en début d'année (voir encadré). Ce dispositif national, sous forme de prêt à remboursement différé, avait pour objectif de faciliter le premier achat immobilier de ménages à revenus moyens et modestes, dans des habitations neuves. Soucieuse de favoriser la mixité sociale, la Ville de Créteil s'est engagée en 2010 dans cette opération en mobilisant une enveloppe budgétaire importante. Ainsi, la subvention municipale, nécessaire à l'obtention de ce prêt, pouvait atteindre 5000 € par dossier, l'État devant rembourser à la commune la moitié de cette contribution.

303 000 € de subventions allouées

Concrètement, le Pass-Foncier présentait un mode original de financement de la future acquisition : report du remboursement du prêt Pass-Foncier (d'un montant maximum de 50 000 €), subvention communale, application d'un taux de TVA réduit à 5,5%, le tout cumulable avec les prêts à taux zéro et d'accession sociale (PAS)… à condition d'investir dans des constructions nouvelles. L'an dernier, 71 familles ont donc sollicité la Ville afin d'obtenir une subvention municipale. Celle-ci atteignait 4000 € pour les foyers de trois personnes ou moins et 5000 € pour ceux de quatre personnes ou plus. Au total, ce sont 303 000 € qui ont été alloués. Les logements éligibles à ce dispositif concernaient 30% des programmes immobiliers de la Zac de la Pointe-du-Lac et de l'extension de la Zac des Coteaux-des-Sarrazins. Ces heureux propriétaires, nouveaux Cristoliens pour près des deux tiers, ont opté pour un appartement avenue Magellan, aux Terrasses du Lac et, prochainement, rue Claude-Nicolas-Ledoux (Sarrazins) quand les constructions seront achevées. Une véritable aubaine pour ces ménages qui, sans ces aides, auraient eu beaucoup de mal à se porter acquéreurs. ■

Le PTZ +

Le nouveau "PTZ +" (Prêt à taux zéro +) résulte de la fusion du Pass-Foncier, du PTZ actuel et du crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt, et propose des montants et des durées de prêts supérieurs. Il sera généralisé aux primo-accédants, sans condition de ressources.

RELAIS **MAIRIE**

Vous habitez loin de l'hôtel de ville ? De nombreuses démarches administratives peuvent être effectuées dans les relais-mairie.

Tout près de chez vous

Après deux semaines de travaux, le relais-mairie du Palais propose, depuis un mois, une nouvelle formule d'accueil aux Cristoliens. Le guichet impersonnel a cédé la place à des bureaux et, pour plus de convivialité et de confidentialité, les visiteurs sont désormais reçus assis devant leur interlocuteur. Une partie des lieux a aussi été libérée pour aménager un espace d'attente. Cette nouvelle configuration semble satisfaire les usagers : en moyenne, près de 5000 personnes fréquentent, chaque mois, les quatre relais-mairie, dont 1000 et 1500 personnes pour celui du Palais. *"La fréquentation des relais-mairie est à peu près stable d'un mois sur l'autre,* constate Christine Diez, la responsable administrative, *mais les tâches ne sont pas les mêmes, elles varient en fonction de l'actualité des services municipaux : en septembre, par exemple, ce sont les calculs des quotients familiaux, en décembre les inscriptions sur les listes électorales…"* Autant de formalités qui ont été décentralisées et que les administrés peuvent effectuer, au plus près de chez eux (voir encadré).

Cartes d'identité et passeports

Au Palais et au relais Village, on peut aussi obtenir une carte d'identité et un passeport. Pour éviter l'attente, l'accueil se fait alors sur rendez-vous. *"Comme à l'hôtel de ville, il faut se déplacer deux fois : pour déposer le dossier, puis pour récupérer la pièce d'identité,* précise Christine Diez. *Ces deux relais sont ouverts le samedi matin et une fois par semaine jusqu'à 19 heures."* De la même façon, le relais de l'Abbaye et celui des Bleuets délivrent les cartes d'identité, mais ne sont pas équipés de station-photo pour les passeports. Pour faciliter encore la vie des Cristoliens, les relais-mairie abritent aussi de nombreuses permanences d'information : écrivain public, médiateur de la République, conciliateur de justice, correspondant du Parquet, notaire ou avocat conseil vous y reçoivent gratuitement. Et, pour vous orienter dans toutes vos démarches, les agents des relais se mettent en quatre pour vous renseigner ! ■

Relais-mairie du Palais, allée Parmentier. Tél. : 01 42 07 41 23
Relais-mairie Village, 46, rue du Général-Leclerc. Tél. : 01 41 78 91 05
Relais-mairie des Bleuets-Bordières, place des Bouleaux. Tél. : 01 56 71 89 89
Relais-mairie de l'Abbaye, 1, place de l'Abbaye. Tél. : 01 43 77 40 53

Les démarches réalisées dans votre relais-mairie

⇨ Affaires civiles et militaires : demandes d'actes d'état civil, de livret de famille, attestation d'accueil, recensement militaire, sorties de territoire, cartes d'identité et passeports.
⇨ Action sociale : bons de réduction aux activités sportives et culturelles, dépôt des dossiers des bons gaz, électricité, eau et téléphone, Noël des chômeurs, retraits des dossiers MDPH (Maison départementale des personnes handicapées).
⇨ Secteur scolaire : inscriptions scolaires et centres de loisirs, demande de dérogation, calcul du quotient familial, règlement factures de cantine.
⇨ Secteur Jeunesse : règlement factures centres de loisirs et garderies périscolaires.
⇨ Secteur Petite Enfance : constitution des dossiers d'inscription en crèche.
⇨ Secteur 3e Âge : inscriptions aux activités (spectacles et cinéma, banquet annuel), règlement aide ménagère, repas à domicile.

Le Journal des Quartiers

Janvier 2011

Une année de confirmation

Comité de liaison
des comités de quartier

C'est le 15 décembre dernier, au cours du comité de liaison annuel, que le bilan d'activité et de fonctionnement des comités de quartier, pour l'année 2010, a été présenté.

UNE ACTIVITÉ STABLE

En 2009, les comités de quartier avaient vu leurs activités augmenter de façon significative. En 2010, il semble qu'ils aient pris un "rythme de croisière" avec la tenue de 115 réunions de bureaux (contre 103 l'année précédente), 26 visites de quartier (contre 25) et 49 assemblées générales (contre 63). Une nouveauté, cependant : 25 rencontres de secteur ont été organisées. Ce sont, au total, 215 réunions qui ont eu lieu avec, pour la plupart, des thématiques précises (développement durable, présentation du service de la Propreté urbaine, sécurité, place des personnes âgées et handicapées dans la ville, etc.), dans l'intention d'aller plus loin que les "simples" questions du quotidien et d'ouvrir les débats. La fréquence plus grande des réunions de bureaux a entraîné une diminution du nombre des assemblées générales. Ce qui n'a toutefois pas empêché les comités de revenir sur des thèmes chers aux habitants comme l'entretien de la voirie et des espaces verts, le stationnement, la sécurité routière, les incivilités et l'insécurité. À charge pour eux de faire remonter les informations et les demandes vers la Municipalité. Même si les réponses se font parfois un peu trop attendre au goût de certains, elles restent appréciées. Pour améliorer encore le circuit, les comités souhaiteraient avoir à leur disposition un tableau chiffré des travaux annoncés et de leur suivi, afin de pouvoir mieux répondre aux questions des habitants.

DES SECTEURS CONSOLIDÉS

Dans ce bilan de l'année 2010, il faut noter un point très positif : l'importance accrue prise par les secteurs. Aujourd'hui, c'est devenu une évidence pour les comités d'un même secteur de travailler ensemble pour organiser des manifestations communes ou pour répartir les crédits d'investissements. Cette réussite découle d'une volonté forte de la Municipalité de mutualiser les savoir-faire et les compétences des comités afin de donner plus d'écho à certains évènements d'importance. Cela fonctionne aussi parce que, de leur côté, les comités, jouent pleinement le jeu. Ainsi, de nouvelles manifestations ont pu voir le jour : des brocantes/vide-greniers, des rallyes pédestres, une pièce de théâtre et des repas communs. Conséquence de cette réorganisation : un moins grand nombre d'animations (64 en 2010 contre 72 en 2009). Pourtant, ces manifestations restent la priorité des comités car elles répondent à une forte demande des habitants et contribuent au maintien du lien social. Elles constituent aussi, pour les comités, un bon moyen de se faire connaître du plus grand nombre.

UN MEILLEUR ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Un effort particulier a porté sur l'accueil des nouveaux habitants. En 2010, ils ont été reçus dans la matinée du 19 juin par Laurent Cathala, député-maire, les élus, les cadres de la Ville et de la Communauté d'agglomération, ainsi que par les coprésidents des comités de quartier. Les 162 nouveaux arrivants, qui avaient répondu à l'invitation, ont reçu de la documentation sur la ville et ses services, vu un film présentant Créteil et pu échanger avec le maire et les différents acteurs du territoire. Ils ont ensuite été invités à participer aux réunions de leurs comités de quartier. En 2011, cet accueil pourrait se tenir en octobre.

LES COMITÉS AU CŒUR DE LA PRÉPARATION DES ASSISES DE LA VILLE

Selon la volonté exprimée l'an passé par Laurent Cathala, les membres des comités ont été associés à la préparation des Assises de la Ville. Il s'agissait de recenser et mettre en forme les questionnements, les attentes et les propositions des habitants concernant le développement durable, thème général des Assises. Deux thématiques spécifiques étaient proposées : l'énergie et l'économie sociale et solidaire. Représentant les 20 comités de quartier, 100 personnes ont participé aux ateliers de travail mis en place en collaboration avec les élus et les services de la Ville et de la Communauté d'agglomération. Dans un premier temps, cela a permis de recueillir les observations et les propositions des habitants, dans un second temps, d'apporter des précisions et des compléments d'information. Une liste de propositions a ensuite été présentée par des membres des comités en ouverture des ateliers publics des Assises, le samedi 20 novembre. À mettre au bilan positif de l'année 2010, cette expérience, qui constitue un temps fort de démocratie locale et une étape importante dans l'implication des habitants.

ASSOCIER DAVANTAGE LES COMITÉS DE QUARTIER

La réussite de cette concertation a stimulé tous les participants, prêts à poursuivre cette "association" sur d'autres projets de la Municipalité. Les membres des comités seront appelés à réfléchir plus régulièrement sur des sujets précis permettant, en retour, d'alimenter la réflexion des élus et des services municipaux. Des pistes sont déjà évoquées comme la mise en place de lieux de compostage dans les quartiers ou la préparation du prochain Forum de la santé prévu en mars. Dans l'immédiat, une réflexion devrait être menée sur un nouveau dispositif de démocratie locale : "le quartier numérique", ou comment imaginer un outil interactif d'information sur Créteil et l'activité des comités.

UN BUDGET POUR LES SECTEURS

L'année 2010 a confirmé la bonne santé des comités de quartier qui ont vu émerger le secteur comme un nouvel acteur incontournable. Il est proposé d'affecter à chacun des cinq secteurs un budget de fonctionnement venant en complément des sommes allouées directement aux comités de quartier. Le montant de ce budget pourrait être fixé, dans un premier temps, à 2000 € par secteur. Cette somme aurait pour but de faciliter la mise en place d'activités au niveau du secteur ou de financer certaines dépenses liées à l'accueil décentralisé des nouveaux habitants. Dès à présent, l'année 2011 s'annonce donc riche de nouvelles réalisations.

Les investissements réalisés par

		Opération	Montant
CQ1 -	Carrefour Latérale/Henri	Abaissements de trottoirs	9 800 €
CQ1 -	Carrefour Pauline/Ceinture	Abaissements de trottoirs	8 000 €
CQ1 -	LCR du Halage	Remplacement d'une baie avec châssis ouvrant, côté jardin	15 000 €
CQ2 -	Square Le-Cleac'h	Remise en état des sols de sécurité, des clôtures et du stabilisé	16 000 €
CQ3 -	Angle Esquirol/Édison	Remplacement de 2 barrières pivotantes par des barrières à clef prisonnière	7 900 €
CQ3 -	Parking minicrèche de l'Échat	Renforcement de l'éclairage	4 000 €
CQ3 -	2 à 4, rue Euler	Reprise de la contre-pente	4 000 €
CQ3 -	École élémentaire Éboué	Reprise des joints des briquettes d'habillage du pignon	2 000 €
CQ4 -	Square à l'angle de la rue Saint-Simon	Traitement du cheminement sauvage	14 000 €
TOTAL SECTEUR NORD			**80 700 €**
CQ5 -	Chemin du Bras-du-Chapitre	Création d'un ralentisseur	5 500 €
CQ6 -	Salle Jean-Cocteau	Remplacement du rideau de scène	8 000 €
CQ6 -	Salle Jean-Cocteau	Travaux électriques	7 000 €
CQ6 -	Carrefour de l'Église : traversées de la RD 86 entre la poste et la pharmacie et de la pharmacie à l'agence bancaire	Pose de répétiteurs sonores	6 500 €
CQ6 -	Traversées piétonnes de la RD 19, à hauteur de la rue de Joly	Pose de répétiteurs sonores	3 000 €
CQ6 -	Traversée piétonne de la RD 86, à hauteur de la rue de Mesly	Pose de répétiteurs sonores	3 000 €
CQ7 -	Orme-Saint-Siméon	Requalification d'une aire de jeux	37 500 €
CQ8 -	Rue du Général-Leclerc, à hauteur de Mondial Pare-brise	Protection des circulations piétonnes et cyclistes	12 000 €
TOTAL SECTEUR CENTRE			**82 500 €**
CQ9 -	Terrain de boules, rue Corvisart	Réalisation d'un accès aux normes d'accessibilité	6 800 €
CQ9 -	Square Calmette, côté tour T5	Création d'un passage piétons accessible aux personnes à mobilité réduite	6 000 €
CQ10 -	Dalle de La Lévrière	Mise en place de bancs	3 500 €
CQ10 -	Voie d'accès à l'école Heredia	Réfection du revêtement	7 000 €
CQ10 -	Cheminement entre la dalle de La Lévrière et le centre commercial	Réfection du revêtement	6 000 €
CQ10 -	Avenue du Maréchal-Lyautey	Réfection du bateau d'accès au parking	3 000 €
CQ10 -	Allée Lavoisier, vers le n° 11	Reprise des affaissements	2 100 €
CQ10 -	Mail du Noyer-Habru	Reprise de l'asphalte et des pavés	3 300 €
CQ10 -	Piscine de La Lévrière	Réfection des joints du fond de bassin	21 000 €

les comités de quartier en 2010

		Opération	Montant
CQ10 -	Local conteneurs, à l'entrée du quartier	Remise en peinture	2 800 €
CQ11 -	Bassin du jardin central du Montaigut	Réparation de l'étanchéité	15 100 €
CQ13 -	Escalier de la passerelle de-Larminat	Mise en place d'une main courante centrale	3 600 €
TOTAL SECTEUR OUEST			**80 200 €**
CQ14 -	Allée de la Toison-d'Or	Reprises sur murets jardinière	13 800 €
CQ14 -	Quai de la Croisette	Renforcement de l'éclairage public	12 000 €
CQ14 -	Accès à l'allée de la Toison-d'Or	Acquisition de bancs	2 800 €
CQ15 -	Allée Max-Ophüls	Création d'une dalle béton pour table de ping-pong	2 800 €
CQ15 -	Placette face au GS Mendès-France	Acquisition de bancs	4 200 €
CQ15 -	Maison de quartier du Port	Remise en peinture des menuiseries extérieures et ravalement	20 200 €
CQ16 -	Avenue du Général-Billotte, à l'angle de la rue Falkirk	Réaménagement de la jardinière	13 800 €
CQ17 -	Carrefour rues des Sarrazins et de Cotonou	Amélioration de l'accessibilité handicapée par le remplacement des bornes basses par des potelets et la mise en œuvre de pavés podotactiles	13 300 €
TOTAL SECTEUR SUD			**82 900 €**
CQ18 -	Rampe d'accès à l'allée du Commerce	Réfection du plan incliné en dalles gravillonnées lavées	15 000 €
CQ18 -	Abords de la Maison de la Solidarité	Acquisition d'un panneau d'information	3 000 €
CQ19 -	Rue Emmanuel-Chabrier	Création d'un ralentisseur	5 000 €
CQ19 -	Rue César-Franck	Création d'un ralentisseur	5 000 €
CQ19 -	Impasse Bartholdi	Réfection de l'affaissement en fond d'impasse	3 000 €
CQ19 -	Square Renoir	Remplacement du bac à sable par une balançoire et son sol caoutchouté	4 000 €
CQ20 -	Rue du Clos-Vougeot, carrefour rue du Clos-du-Tart	Mise en accessibilité de trottoirs	6 700 €
CQ20 -	Rue du Clos-Vougeot, carrefour rue des Corbières	Mise en accessibilité de trottoirs	2 700 €
CQ20 -	Rue des Corbières	Protection du trottoir et mise en accessibilité de l'accès	6 000 €
CQ20 -	Rue Erik-Satie	Mise en place d'un coussin berlinois et de bordures "colombe"	6 100 €
CQ20 -	Rue des Corbières, accès au parking souterrain	Réfection de l'enrobé	3 900 €
CQ20 -	Halte-garderie de la Habette	Réfection des peintures (salles de jeux, bains, dortoirs, etc.) et remplacement de l'auvent	14 000 €
CQ20 -	Minicrèche de la Côte-d'Or	Remplacement de faux plafonds (entrée, bibonnerie, etc.) et réfection de peintures	6 200 €
TOTAL SECTEUR EST			**80 600 €**
TOTAL GÉNÉRAL			**406 900 €**

Les actualités

Secteur Ouest

Au théâtre ce soir !

Les comités du secteur Ouest vous invitent à découvrir la pièce de Benoît Touraine, *La Quête de la rigolade*, le samedi 15 janvier à 15h et le dimanche 16 janvier à 16h au Club de Créteil, rue Charpy. La participation est de 4 € par personne. Le nombre de places étant limité, elles sont d'abord réservées aux habitants du secteur qui pourront se les procurer du 3 au 8 janvier. À partir du 10 janvier, la vente sera ouverte à tous. Plus d'informations au 01 48 99 75 40.

Secteur Sud

Fête de Noël

Le 11 décembre, les habitants du secteur Sud s'étaient donné rendez-vous à 14h30 à l'école des Sarrazins pour un défilé de Noël. *"Les enfants portaient tous une écharpe rouge ou verte, leurs parents aussi, ainsi que des hauts-de-forme,* détaille Laurence Delettre du comité de l'Ormetteau-Port. *Il y avait trois personnes déguisées en bonhomme de neige, le thème de cette année. Durant le défilé, nous arrêtions les passants pour leur distribuer des sucreries transportées dans notre carriole."* Le défilé s'est terminé au local du comité de quartier, allée Pierre-d'Olivet où *"nous avons été accueillis par des chants de Noël."* À l'intention des enfants : un conte, *La Moufle*, traduit en langue des signes par la jeune association cristolienne, Cœur des mains, et aussi un magicien, un stand de maquillage, des jeux et un karaoké. *"Nous étions une centaine environ,* se réjouit Martine Glasmacher du comité Front-de-Lac. *Les enfants ont bien profité du stand maquillage et du karaoké. L'ambiance était chaleureuse. L'organisation, au niveau du secteur, a créé une vraie dynamique. Il faut poursuivre dans cette voie."*

Secteur Nord

Soirée des îles...

C'est le mardi 14 décembre, pour la troisième année consécutive, que le repas du secteur Nord a été organisé en collaboration avec la MPT des Bleuets et le collège Plaisance. *"Il y avait 350 convives et l'ambiance était très chaleureuse"*, se réjouit Brigitte Jeanvoine, coprésidente du comité des Bleuets-Bordières-Pinsons. Outre le succès de la soirée, il faut noter l'implication de parents d'élèves antillais qui ont cuisiné toute la journée du samedi avec le "cuistot" du collège, antillais lui aussi. Ti punch, acras, boudin, zouk, biguine, le menu et la musique illustraient parfaitement le thème des îles, choisi cette année. Autre motif de satisfaction pour les organisateurs : le service des élèves du collège. *"On se «bat» pour en être. Il y a tellement de demandes que les élèves intéressés doivent s'inscrire sur une liste."* D'ailleurs, la nouvelle principale du collège et l'équipe enseignante notent que la manifestation a des retombées positives sur le comportement des "serveurs". Bref, un succès à tous les niveaux.

Lévrière-Haye-aux-Moines

Sur un air de flamenco

"Paella y flamenco" : c'est sur ce thème que s'est déroulé le repas de quartier du comité de La Lévrière-Haye-aux-Moines, le 10 décembre dernier, à l'école Léo-Lagrange. *"Tout le monde était satisfait,* constate Jean-Pierre Joyeux, membre du bureau. *Sur la petite centaine de convives, certains ont vraiment été bluffés..."* Au menu donc, paella, mais aussi flamenco avec le groupe Flama Flamenca, pour *"une très bonne ambiance"*.

Les actualités

Croix-des-Mèches

Place aux talents

Pour la huitième année consécutive, le comité de la Croix-des-Mèches a organisé sa "Place aux talents", qui, encore une fois, a rencontré un vif succès. *"Il y avait huit groupes,* rapporte Bernard Marguerie, coprésident du comité. *Mais surtout, une grande diversité musicale."* On comptait, en effet, une artiste de variétés, des groupes de rock, pop, folk, soul et RnB, le tout animé par Claude Marquis. Les prix ont ensuite été remis autour du verre de l'amitié. *"Je pense que le public était aussi satisfait que nous,* poursuit Bernard Marguerie. *Cette manifestation sera évidemment reconduite l'année prochaine, toujours en collaboration avec le Club de Créteil et le soutien du service de la Culture"*. Et, pour l'édition 2012, il laisse présager des surprises car Place aux talents fêtera alors ses dix ans…

Buttes-Halage

Concert d'automne

Le 4 décembre dernier, le comité des Buttes-Halage donnait son concert d'automne, en l'église Saint-Pascal. En dépit d'une météo peu engageante, l'église était bien remplie. Le programme mêlait musique classique, jazz et chant choral : un vaste répertoire pour un auditoire ravi. La soirée s'est terminée autour du pot de l'amitié. Prochain rendez-vous : la crêpe-partie prévue le samedi 29 janvier, à partir de 16h, au LCR rue de Bonne.

AGENDA

LA SAISON DES GALETTES

- Le comité Habette-Coteaux-du-Sud donnera sa galette des Rois le dimanche 9 janvier à 16h30, au LCR Côte-d'Or, 1, place du Clos-des-Vergers.
- Le comité Champeval se retrouvera le dimanche 9 janvier à 15h, au LCR du Colombier, 25, Villa du Petit-Parc.
- Le comité de la Croix-des-Mèches partagera sa galette le samedi 15 janvier à 16h30 au Club de Créteil, rue Charpy.
- Le comité Ormetteau-Port invite les habitants du quartier à sa traditionnelle galette des Rois le vendredi 21 janvier à 17h à la Maison du Port, 17, mail Salzgitter. Avec, vers 18h, un spectacle du magicien Gilbert Bembaron.
- Le comité Brèche-Préfecture se réunira pour sa galette, le vendredi 21 janvier à 20h30 à l'hôtel Kyriad.
- Le comité des Buttes-Halage vous convie à sa crêpe-partie, le samedi 29 janvier à partir de 16h, au LCR rue de Bonne.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Montaigut

Le mardi 25 janvier à 20h30, au CACM, plateau d'évolution Molière.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants du secteur Centre seront reçus le samedi 5 février, à partir de 16h, à la Maison du Combattant, place Henri-Dunant.

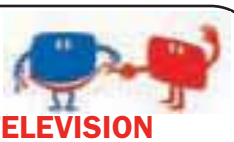

TELEVISION

Le passage au tout numérique : c'est le 8 mars 2011.

Y êtes-vous prêt ?

N'achetez rien : renseignez vous !

0 970 818 818

www.tousaunumerique.fr

PERMANENCES DES MAIRES ADJOINTS DE SECTEUR

SECTEUR EST

Stéphane Caristan recevra les habitants du Haut du Mont-Mesly, Bas du Mont-Mesly et Habette-Coteaux-du-Sud, le jeudi 13 janvier de 17h30 à 19h et sur rendez-vous au secrétariat (01 49 56 36 19). Les permanences ont lieu au local du secteur Est, 1, rue Vuillard.

SECTEUR SUD

Françoise Andreau recevra les habitants du Front-de-Lac, Ormetteau-Port, La Source et Côte-d'Or-Sarazins, les mercredis 5 et 12 janvier de 17h à 19h, le samedi 22 janvier de 10h à 12h et sur rendez-vous auprès de son secrétariat au 01 49 56 36 18. Local du secteur Sud, 2, allée Pierre-d'Olivet.

SECTEUR OUEST

Soraya Cardinal reçoit les habitants de la Croix-des-Mèches, Lévrière-Haye-aux-Moines, Montaigut, Palais et Brèche-Préfecture, le mercredi de 17h45 à 19h30 au Forum Café, au bout de l'allée Parmentier à côté de la Ludothèque.

SECTEUR NORD

Danielle Defortescu reçoit les habitants des Buttes-Halage, Bleuets-Bordières-Pinsons, Échat et Champeval, le vendredi après-midi à partir de 14h30. Renseignements au 01 49 56 36 33.

SECTEUR CENTRE

Jean-Paul Defrade reçoit les habitants des Bords-de-Marne, Centre Ancien, Chenevier-Déménitroux et Val-de-Brie, le samedi de 10h à 12h, à la Maison du Combattant, place Henri-Dunant.

RECENSEMENT
DE LA POPULATION

Du 20 janvier au 26 février, près de 3000 foyers cristoliens recevront la visite d'un agent recenseur accrédité.

On compte sur vous

Depuis 2004, le recensement de la population s'effectue tous les ans pour les communes de plus de 10 000 habitants, sur un échantillon de 8% des logements, tirés au sort par l'Insee. À Créteil, 2959 foyers répartis sur tous les quartiers de la ville recevront, du 20 janvier au 26 février, la visite d'un agent recenseur qui leur remettra des questionnaires à remplir. Alors, comment savoir si votre adresse est concernée ?

Un courrier d'information dès le 6 janvier

Si votre logement est concerné cette année, vous recevrez un courrier de la mairie entre le 6 et le 18 janvier. Puis, dès le 20 janvier, l'agent recenseur de votre secteur*, muni d'une carte tricolore avec photographie signée par le maire, vous remettra une notice explicative accompagnée des formulaires à remplir : une feuille de logement pour le foyer et autant de bulletins individuels que de personnes vivant chez vous, quel que soit leur âge. Sur rendez-vous, l'agent recenseur, qui peut vous aider à remplir les questionnaires, viendra récupérer les documents complétés. Vous pourrez également les déposer directement à l'hôtel de ville (service du recensement, 8e étage).

Votre réponse est importante

Votre participation permet à l'Insee de produire chaque année des statistiques sur le nombre d'habitants, leur âge, leurs conditions de logement, les transports utilisés. Les résultats, strictement confidentiels, conduisent à prendre des décisions dans de multiples domaines : crèches, hôpitaux, mobilité, emploi… Participer à cette enquête est donc un acte civique et, depuis la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation. Enfin, pour n'oublier personne, cette année, comme en 2006, les personnes sans domicile fixe et les habitations mobiles seront aussi recensées. ■

Pour savoir si vous serez recensé ou pour toute autre question, n'hésitez pas à contacter le 01 49 56 07 01 ou par mail : recensement@ville-creteil.fr.

* La liste des 27 agents recenseurs est consultable sur le site de la ville : www.ville-creteil.fr

L'enquête "Famille et logements" associée au recensement pour certains secteurs

Cette année, une autre enquête de l'Insee sur la famille et les logements sera associée, dans certaines zones, à la collecte du recensement. Elle fournira des données détaillées sur la fécondité, l'évolution des structures familiales, les comportements de multirésidence, les proximités géographiques avec les parents proches, les gardes d'enfants…
Selon les zones enquêtées, le questionnaire s'adresse, soit aux hommes (secteurs Henri-Mondor-Champeval et Les Mèches), soit aux femmes (secteurs République et île Sainte-Catherine), né(e)s avant 1993.
Ces questionnaires sont remis par l'agent recenseur et récupérés dans les mêmes conditions que les documents du recensement de la population. Ils bénéficient de la même garantie de confidentialité.

Aujourd'hui 90 127 Cristoliens, et hier ?

Le recensement n'est pas nouveau ! Saviez-vous qu'en 1872, après la bataille du Mont-Mesly (voir p. 12), Créteil comptait 2823 habitants dont 6 Allemands, 1 Autrichien, 43 Belges, 2 Hollandais, 4 Italiens, 2 Espagnols, 9 Suisses, 413 maisons particulières, 217 chiens, 332 pigeons, 1682 poules et poulets, 9 chevaux, 114 chevaux hongres, 54 étalons, 47 juments, 278 moutons… ?

CHANSON
FRANÇAISE

Pour fêter ses dix ans, l'association La Cigale invite Pierre Barouh le samedi 5 février au conservatoire Marcel-Dadi.

La Cigale fête Pierre Barouh

Infatigable passeur de mots et de musique, Pierre Barouh sera l'invité exceptionnel de l'association La Cigale, qui fêtera ses dix ans lors d'un concert donné le samedi 5 février au conservatoire Marcel-Dadi. C'est à cet auteur délicat que l'on doit les célèbres *"Chabadabada, chabadabada…"* du film *Un homme et une femme*. C'est lui aussi qui a composé des chansons aussi connues que *La Bicyclette* pour Yves Montand ou *Des ronds dans l'eau* pour Françoise Hardy. Fondateur du label Saravah, il est le producteur de Jacques Higelin, Brigitte Fontaine, Maurane et bien d'autres encore. Lors de la soirée anniversaire de l'association La Cigale, il viendra nous faire partager son amour de la chanson et du Brésil. Il sera accompagné de Jean-Pierre Mas au piano et, entre autres invités, il a convié le guitariste brésilien Toninho Ramos, qui vit à Créteil. Auparavant, le samedi 29 janvier, il offrira au public une rencontre amicale et musicale à partir de 15h, à la bibliothèque-discothèque de la Maison des Arts. Un avant-goût du concert donné une semaine plus tard à l'auditorium du conservatoire.

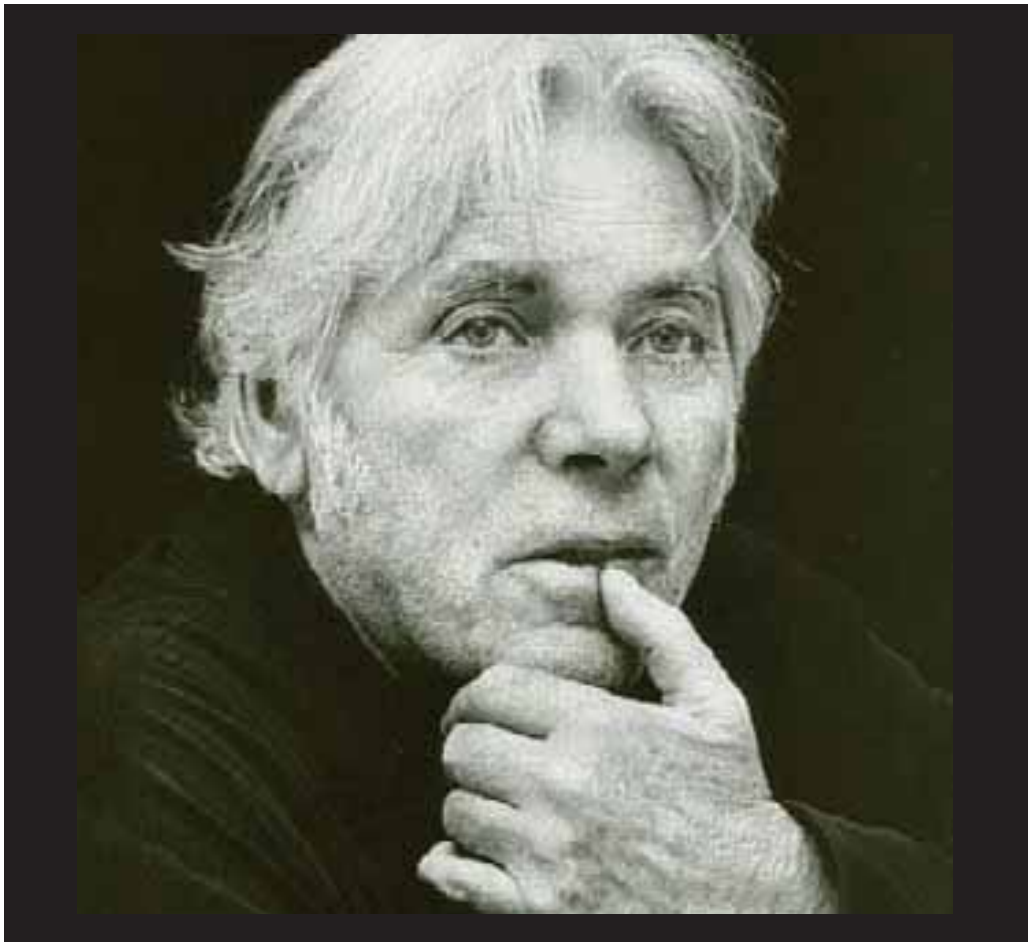

Au service de la chanson française

Une belle soirée en perspective, pour prouver, s'il le fallait, que dix ans après son premier lever de rideau, l'association La Cigale chante encore… Ce premier spectacle, c'était en mai 2001 avec, à l'affiche, Romain Didier. Le public avait répondu présent. *"Nous avions créé l'association La Cigale en 1995, pour promouvoir la chanson française,* expliquent Christiane Bélert et Georges Le Restif, *et nous avions à cœur de permettre aux auteurs-compositeurs-interprètes ignorés des médias de se produire sur scène, de rencontrer leur public et de les faire découvrir aux Cristoliens."* Le succès étant au rendez-vous, depuis 2001, en partenariat avec la MJC Village, au rythme de trois ou quatre récitals par an, La Cigale a accueilli près de 40 artistes, professionnels confirmés ou jeunes talents, et plus de 3000 spectateurs. Sa renommée est acquise, tant auprès du public que des artistes, pour la qualité et la convivialité de ses soirées. Parallèlement, l'association produit d'autres spectacles afin de promouvoir des artistes de son réseau. Depuis 2004, elle a aussi mis en place avec la MJC Village un atelier chanson pour adultes amateurs animé par des professionnels. L'association poursuit sans relâche son combat pour soutenir la chanson française. Et si, vous aussi, vous souhaitez que cette chanson perdure, rejoignez donc La Cigale !

Association La Cigale : 01 48 98 56 49
http://lacigaledecreteil.org

Rendez-vous avec Pierre Barouh

Samedi 29 janvier, à 15h,
rencontre au studio Varia de la Maison des Arts.
Sur réservation à la bibliothèque-discothèque
au 01 43 77 51 61.

Samedi 5 février, à 20h30,
concert à l'auditorium du conservatoire Marcel-Dadi.
Entrée : 15 € (12 € pour les adhérents Cigale,
MJC, parents d'élèves du conservatoire).
Réservations par mail (contact@lacigaledecreteil.org)
ou par téléphone (01 48 98 56 49).

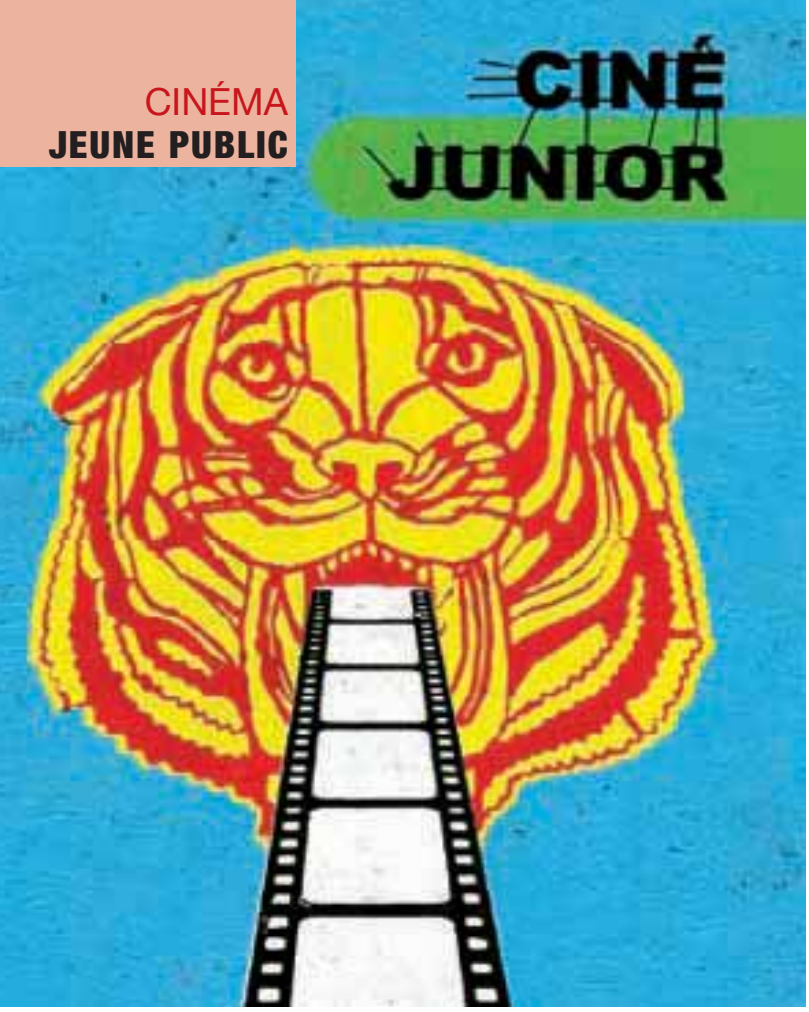

Histoires de

Le plus important des festivals de cinéma jeune public lance sa 21e édition du 26 janvier au 8 février. À Créteil, rendez-vous à La Lucarne pour une sélection de films.

Créé à l'initiative du Conseil général pour sensibiliser les jeunes spectateurs à l'art cinématographique, le festival Ciné Junior fédère aujourd'hui 18 salles réparties sur 16 villes du département qui élaborent ensemble la programmation. Chaque année, quelque 25 000 spectateurs suivent la manifestation qui propose une centaine de films et plus de 300 séances. Les films présentés, tant en compétition que dans les autres sections du festival (hommage, rétrospectives, courts métrages, documentaires), sont sélectionnés collectivement tout au long de l'année par les équipes du festival et des salles partenaires. Cette sélection, faite en commun, leur permet de confronter leurs pratiques d'actions culturelles et de préparer très en amont l'accueil et l'accompagnement des films. Cette année, la thématique retenue par les organisateurs est celle de la littérature jeunesse à l'écran. Plusieurs axes ont été choisis : l'adaptation par un réalisateur d'un classique de la littérature jeunesse ou d'une bande dessinée ; le passage à la réalisation d'un illustrateur ou d'un auteur de bande dessinée ; les collaborations entre un illustrateur et un réalisateur.

De la page à l'écran

Ainsi Rudyard Kipling est mis à l'honneur avec une sélection de films adaptés de son œuvre, tels *Le Livre de la jungle* de Zoltan Korda (1942) ou *Histoires comme ça* de Jean-Jacques Prunès (2008), tout comme l'illustrateur anglais Raymond Briggs ou encore Raymond Queneau avec *Zazie dans le métro* de Louis Malle (1960). Une programmation est aussi consacrée au cinéaste indien Satyajit Ray, qui a adapté un conte de son grand-père, célèbre écrivain pour enfants. Parmi les films d'illustrateurs passés à la réalisation, le public découvrira le travail de Nicolas Bianco-Levrin, de Géraldine Alibeu ou encore de Betty Jones. Parmi les collaborations entre un illus-

***Munk, Lemmy et compagnie* de Nils Skapans et Janis Cimermanis.**

Les rendez-vous de La Lucarne

SÉANCES PUBLIQUES

Mercredi 2 février à 10h
Cheburashka (Makoto Nakamura/Animation/Russie-Japon/2009/VOST, avec interprétation en direct). Compétition. [À partir de 3 ans]
Trois épisodes des aventures de Cheburashka, l'étrange petite créature arrivée de Russie dans un carton d'oranges.

Mercredi 2 février à 14h
Soul Boy (Hawa Essuman/Fiction/Kenya/2010/VOST). Compétition. [À partir de 8 ans]
L'histoire d'Abila, 14 ans, qui vit avec ses parents dans un des plus grands bidonvilles d'Afrique de l'Est.

Samedi 5 février à 10h et 14h30
Le Vilain Petit Canard (Garri Bardine/Animation/Russie/2010/VOST, avec interprétation en direct). Compétition.

voir...

The Bear

trateur et un réalisateur, coup de projecteur sur René Laloux et son travail avec Topor et Moebius (*La Planète sauvage*, 1973, *Les Maîtres du temps*, 1982). Enfin le thème de la BD à l'écran est notamment illustré par le cinéma japonais avec des adaptations d'Osamu Tezuka, le dieu du manga (*Léo, Roi de la jungle* de Yoshio Takeuchi, 1997, *Metropolis* de Rintaro, 2001). Autre programme de la manifestation, "Un livre, un film : les livres DVD", qui rassemble les films insérés à l'intérieur d'albums, soit en tant qu'adaptation fidèle, soit comme un prolongement de l'album avec des résonances entre les deux médias. À Créteil, comme chaque année, c'est au cinéma La Lucarne que le jeune public pourra découvrir une sélection de films issus de la compétition ou des différentes sections. ■

Programme détaillé sur www.cinemapublic.org

***Le Vilain Petit Canard* de Garri Bardine**

Sinna Mann

[À partir de 6 ans]
Une adaptation du conte d'Andersen décliné sur le mode de la comédie musicale.

Dimanche 6 février à 17h
Le Livre de la jungle de Rudyard Kipling (Zoltan Korda/Fiction/États-Unis/1942/VOST).
[À partir de 6 ans]. L'histoire de Mowgli, l'enfant sauvage élevé dans la jungle indienne.

SÉANCES SCOLAIRES

Mardi 1er février à 9h30
Pudana, Last of The Line (Anastasia Lapsui et Markku Lehmuskallio/Fiction/Finlande/2009/VOST). Compétition.
[À partir de 8 ans]
L'histoire de Neko, un enfant de la tribu des Nenets qui vit dans la toundra sibérienne.

Jeudi 3 février à 9h30
The Bear et *Le Noël de Komaneko*.
Programme Raymond Briggs.

Jeudi 3 février à 14h
Sinna Mann + films compléments.
Programme courts métrages.

Vendredi 4 février à 9h30
Rikki-Tikki-Tavi, la mangouste. Programme Kipling.

Lundi 7 février à 9h30
Le Bonhomme de neige et *Sacré Père Noël*.
Programme Raymond Briggs.

Mardi 8 février à 14h
The Damned Rain (Satish Manwar/Fiction/Inde/2008/VOST). Compétition.
[À partir de 10 ans]
Les paysans de l'État du Maharashtra, en Inde, sont désespérés par l'état de leurs cultures et attendent vainement la pluie…

L'accordéoniste de renommée internationale se produit à la Maison des Arts en compagnie d'invités prestigieux.

Chauffe Marcel !

Marcel Azzola, le samedi 15 janvier à 20h30, à la Maison des Arts. Réservations au 01 45 13 19 19 ou en ligne : maccreteil.com

On ne présente plus Marcel Azzola : au panthéon de la musique française, il est incontournable. De ses premiers concours à Pantin en 1935, à sa Victoire de la musique obtenue en 2006, il incarne tour à tour le temps des guinguettes, de la java et des bals voyous avec Fréhel et Jo Privat, mais aussi celui du swing et du jazz… S'initiant à l'accordéon dans les années 1930 pour pouvoir jouer dans les cafés et gagner sa vie, ce fils d'immigrés italiens, né à Ménilmontant, va connaître une trajectoire sans faute aux côtés des plus grands interprètes de la chanson française. Aussi à l'aise dans la musique classique que dans le musette, il a traversé les modes et les époques, devenant l'un des plus grands accordéonistes contemporains. Dans les années 1960, il rencontre la pianiste-violoniste Lina Bossati qui demeure aujourd'hui encore sa plus grande complice. Il fut aussi le précurseur de l'accordéon jazz aux côtés de Michel Legrand ou de Didier Lockwood. La liste de ceux qui l'ont croisé est longue. Il a enregistré avec Mouloudji, Édith Piaf, Francis Lemarque et Gilbert Bécaud, il a accompagné Barbara, Vian, Gréco, Montand, Trenet, Brassens, Léo Ferré et Jacques Brel. C'est d'ailleurs le fameux "*Chauffe Marcel !*" lancé par le chanteur lors de l'enregistrement de Vesoul (1968) qui lui vaudra la célébrité.

Marcel Azzola a aussi marqué le cinéma de son empreinte avec, à son actif, plus d'une centaine de musiques de films, de Jacques Tati à Claude Lelouch en passant par Bertrand Tavernier et Claude Sautet. Récompensé à de nombreuses reprises, il a été fait commandeur des Arts et Lettres en juillet 2007 pour sa carrière et son rayonnement international.

Aujourd'hui, à plus de 80 ans, c'est pour livrer au public des moments choisis de sa carrière, tel un album-photo, que ce grand monsieur a choisi de réunir sur scène, autour de lui, quelques-uns de ses amis et fervents admirateurs. Ainsi, outre la complice de toujours, Lina Bossati, Marcel Azzola est accompagné des accordéonistes Ludovic Beier, Lionel Suarez et Gérard Luc, de Sylvain Luc à la guitare, de Diego Imbert à la contrebasse, d'André Ceccarelli à la batterie, de Stéphane Belmondo au bugle et enfin de Sanseverino au chant et à la guitare. Au-delà des générations et des styles musicaux, il vient partager avec son public de précieux instants de musique et de chansons, aussi bien que des anecdotes. Une soirée sans aucun doute mémorable pour tous les amateurs de ce maître de la "boîte à frissons". ■

Amis et morceaux choisis

Jean Lambert-Wild s'associe au philosophe Michel Onfray et à la chorégraphe Carolyn Carlson pour un spectacle hors normes.

Retour aux sources

Le Recours aux forêts,
du 3 au 5 février à 20h30,
à la Maison des Arts.
Réservations au 01 45 13 19 19
ou en ligne : maccreteil.com

Cinq artistes atypiques – Jean Lambert-Wild, metteur en scène, Michel Onfray, philosophe, Carolyn Carlson, chorégraphe, Jean-Luc Therminarias, compositeur, et François Royet, réalisateur – cosignent *Le Recours aux forêts*, un spectacle original et vibrant où l'alchimie des rencontres fabrique une beauté inédite. Ils se sont réunis pour un projet exceptionnel dans sa configuration et ambitieux dans sa forme comme dans son fond : célébrer une possible harmonie entre l'homme et la nature. Pour Jean Lambert-Wild, l'initiateur de cette aventure hors du commun, le théâtre est *"le lieu où les signes de toutes les disciplines peuvent s'exprimer et faire sens"*. Pour chacun de ses spectacles, il convoque autour de lui des identités fortes dont *"les rencontres improbables provoquent le bouleversement des codes de narration et de représentation des disciplines"*. Avec cette mise en réseau de compétences artistiques, techniques ou scientifiques, il explore ainsi de nouvelles perspectives théâtrales, musicales, scénographiques ou poétiques. Pour *Le Recours aux forêts*, il a sollicité le philosophe Michel Onfray. Les deux hommes ont conversé sur la question de l'utopie et de la figure du rebelle, invoquant le mythe du Waldgänger, ce proscrit qui choisit de vivre une vie libre en se réfugiant dans les bois ou encore le philosophe grec Démocrite qui, après avoir parcouru le monde et constaté la vilénie des hommes, finit en sage, isolé, le restant de ses jours. *"Je nomme tentation de Démocrite et recours aux forêts ce mouvement de repli sur son âme dans un monde détestable"*, écrit Michel Onfray.

> "Je veux simplement en finir avec la noirceur des hommes"

Un mouvement qui permet de retrouver le sens de la terre, autrement dit de se réconcilier avec l'essentiel : le mouvement des astres, la logique de la course des planètes, la coïncidence avec les éléments, le rythme des saisons, l'inscription de son destin dans la nécessité de la nature…

Interrogation fantasmagorique sur l'art et sur le monde dans lequel nous vivons, *Le Recours aux forêts* est un spectacle complet, radical, qui propose au public de se doter de lunettes 3D pour apprécier pleinement les images du cosmos et du chaos signées François Royet, décuplées par l'énergie tellurique de la chorégraphe Carolyn Carlson. La salle paraît s'enfoncer dans un marécage glauque, transpercé par des arbres morts. Sur scène, seul au milieu d'une immense étendue d'eau colorée, Juha-Pekka Marsalo, danseur finlandais, irradie de sa présence rebelle. Son interprétation sidérante, à la fois fougueuse et rassérénée, témoigne de l'immanente prééminence de la nature. Matière organique à part entière, la voix des quatre comédiens qui lisent le texte d'Onfray, contribue à la beauté païenne de la pièce. *"Je veux simplement en finir avec le commerce de la folie, de la sottise, de la bêtise, de la noirceur des hommes"*, écrit Michel Onfray. Et de poursuivre : *"La compagnie des hommes distrait de la seule vraie compagnie : celle de soi…"* *Le Recours aux forêts* est à la fois un cri de révolte à l'adresse du cynisme du monde contemporain et une tentative de restaurer un espace utopique. C'est aussi une rencontre inédite entre la danse et la philosophie, le théâtre et les nouvelles technologies. ■

EN BREF

Badminton
Le numéro un tricolore Brice Leverdez a perdu au premier tour au Super-Série de Hong Kong face au champion du Monde, Jin Chen.

Basket-Fauteuil
Le 5 décembre dernier, le gymnase Nelson-Paillou accueillait cinq équipes (Paris Capsa, Alpha Loisirs, Orléans, Corbeil et Valenton) pour un grand tournoi de basket-fauteuil. C'est le club de Corbeil qui a remporté le tournoi devant les Cristoliens.

Canoë-Kayak
La neuvième édition de la Boucle de la Marne Jacques-Debune aura lieu le dimanche 23 janvier de 10h à 18h au chemin du Morbras, base nautique des bords de Marne. Cette randonnée est ouverte aux licenciés et aux non-licenciés (renseignements et inscriptions à l'USC Canoë-Kayak, 20, rue du Barrage. Tél. : 01 48 98 91 57).

Cyclisme
Lors de la première manche de Coupe du Monde sur piste, début décembre à Melbourne, Sandie Clair a décroché deux nouvelles breloques : le bronze en vitesse par équipe et l'argent sur le 500 m départ arrêté. De son côté, Pascale Jeuland, inscrite sur l'épreuve de l'Omnium (discipline olympique en 2012 composée de sept courses différentes), a pris une quatrième place au classement général.

SQUASH/des Cristoliens sur tous les fronts

Camille Serme et Coline Aumard, qui défendaient les couleurs nationales au championnat du Monde féminin par équipes, début décembre en Nouvelle-Zélande, ont pris une très honorable sixième place (le meilleur résultat d'une équipe de France féminine). Dans le tournoi international d'Athènes, la toute jeune Melissa Alvès (n° 130), 16 ans, s'est inclinée au second tour, face à l'Italienne Manuela Manetta (n° 32). Dans le tournoi de l'île de la Réunion, Faustine Gilles, invitée de l'Open des Ananas, s'est imposée sur la Mauricienne Vanessa Florens. Enfin cinq Cristoliens ont disputé l'Open suisse junior. Oxane Ah Hu a pris la meilleure place, toutes catégories confondues. Prochain rendez-vous pour les juniors : le British Open à Sheffield, du 2 au 7 janvier.

HANDBALL/deux fauteuils pour trois

À l'heure de la trêve hivernale, les Cristoliens du championnat de Pro D2 peuvent espérer la remontée en D1 à l'issue de la saison. Les hommes du coach Dragan Zovko occupent la seconde place au classement général, grâce à sept victoires consécutives (Sélestat, Nancy, Vernon, Nanterre, Saintes, Villeurbanne et Angers) et un nul (Besançon). Ils devront rester vigilants et ne pas perdre le rythme, car Sélestat et Mulhouse peuvent prétendre, eux aussi, à l'accession en D1. La reprise aura lieu samedi 5 février à domicile, l'USC retrouvera Billère, le seul club qui l'a battue cette saison, lors de la première journée du championnat !

TOUT EN IMAGES

La demi-finale du championnat de France de gymnastique rythmique, les 11 et 12 décembre.

Anaëlle Bismuth

Inès Lakech

Laura Seys

CROSS/une saison en pointe

À chaque nouvelle année, sa saison de cross ! S'ils veulent s'aligner au championnat de France le 27 février prochain, les athlètes de Didier Huberson devront franchir l'étape des Départementaux, le 16 janvier au parc du Tremblay, s'élancer à l'assaut des Régionaux le 30 janvier à Rosny-sous-Bois et enjamber les Lifa, sorte de demi-finale de zone, le 13 février à Pontault-Combault. En espérant que les conditions météo ne soient pas trop rudes…

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE/six Cristoliennes au championnat de France

Lors de la demi-finale du championnat de France individuel au Palais des sports de Créteil, les 11 et 12 décembre, l'USC a qualifié six gymnastes en catégorie fédérale et critérium pour l'ultime étape du championnat de France, les 22 et 23 janvier à Thionville. En fédérale, il s'agit de la minime Lola Modena (4e), des cadettes Anita Shaban (2e) et Léa Larrant (4e), de la junior Élodie Pastor (5e) et de la senior Aurore Hadet (4e). À l'occasion de la Coupe nationale d'Halluin, la junior Inès Lakech a pris la douzième place, et les espoirs Laura Seys et Anaëlle Bismuth se sont classées respectivement 29e et 32e. Les compétitions individuelles à peine bouclées, place aux rencontres par équipes : 19 équipes seront engagées pour le championnat du Val-de-Marne, les 5 et 6 février en fédérale, les 12 et 13 février en critérium.

Sports Sports

Rendez-vous de janvier

SAMEDI 8

Badminton
Gymnase Nelson-Paillou
14h : championnat N1B, USC/Strasbourg

LES 10, 11, 12 et 13

Jeux de Créteil
Gymnase Schweitzer
Journées : épreuves de lutte des écoles primaires

MERCREDI 12

Football
Stade Duvauchelle
20h : championnat national, USC-Lusitanos/Bastia

Handball
Gymnase Nelson-Paillou
18h30 : championnat N2, USC 1B/Torcy

SAMEDI 22

Football
Stade Duvauchelle
18h : championnat national, USC-Lusitanos/Plabennec

Handball
Gymnase Nelson-Paillou
18h30 : championnat N2, USC 1B/Billy-Montigny

SAMEDI 22, DIMANCHE 23

Natation
Piscine Sainte-Catherine
14h : Natathlon

DIMANCHE 23

Course pédestre
Base de loisirs
9h30 : départ de la 31e édition des Foulées 18 (course internationale des Pompiers de Paris)

Canoë-Kayak
Base nautique des bords de Marne
10h : Boucle de la Marne Jacques-Debusne

FOOTBALL/une reprise chargée

À cause des intempéries, le huitième tour de la Coupe de France, qui opposait Créteil à Laval, pensionnaire de Ligue 2, s'est joué le vendredi 17 décembre au stade Duvauchelle. Les Cristoliens l'ont emporté 2 à 1, se qualifiant ainsi pour les 32es de finale. Ils rencontreront, à domicile, le samedi 8 janvier à 15h, l'OGC Nice (Ligue 1). Ils enchaîneront ensuite les matchs : le 12 janvier ils recevront Bastia, le 15 janvier déplacement à Gueugnon, le 22 match à domicile contre Plabennec, puis ils se rendront à Beauvais le 29 janvier.

© AFR José Lopes

Les joueurs célèbrent le but de la victoire autour de son auteur, Ludovic Golliard (à droite).

HALTÉROPHILIE/à bout de bras

Lors du premier tour du championnat de France des clubs de Nationale 1B, l'équipe 1 de l'USC, composée d'Oscar Leal Pillot, Pierre-Frédéric Piccoli, Laurent Merlin et Gary Da Silva, a eu du mal à décoller, comptant plusieurs blessés. Pour la seconde journée, le samedi 8 janvier à Quimper, l'équipe sera au complet et tentera de soulever des montagnes, face aux Bretons de Lomme. Par ailleurs, Oscar Leal Pillot s'est qualifié pour la finale des championnats de France qui aura lieu, début mars, à Paris.
Dans le championnat régional, l'équipe, emmenée par Pierre Piccoli, Didier Bennet, Harris Fiaz, Bachir Chabane et Jean Allaine, a pris la tête des commandes. La deuxième journée se disputera à Gonesse le samedi 15 janvier. À noter que la troisième et dernière journée de ce championnat se fera à domicile le 28 mai. Créteil recevra l'US Métro Paris.

BOXE FRANCAISE/la savate se porte comme un gant

La saison a bien démarré pour l'USC. Le triple champion de France 2010 en assaut, Jeff Dahie (- 65 kg), a remporté son premier combat, à l'unanimité des juges, face au boxeur de l'Île-Saint-Denis Samawel Benfredj. Talent confirmé en finale des championnats d'Île-de-France juniors/espoirs : le Cristolien a terrassé le pensionnaire de la Garenne-Colombe, Pascal Guillaume. Les filles, Maurine Atef et Claire Cougnaud, ont réalisé de belles prestations au Gala de Thiers, face à leurs adversaires respectives, Carole Bellanger et Émilie Collin, deux boxeuses locales.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE/des filles bien en selle

Lors des Coupes nationales, disputées les 4 et 5 décembre, cinq gymnastes défendaient les couleurs de l'USC. En catégorie avenir, Noémie Rupaire, 10 ans, s'est classée 17e. En junior, Maïssam Naji, 13 ans, s'est offert la première place dans son année d'âge. Elle termine en septième position au concours général. Les deux espoirs de 12 ans, Manon Gouel et Lara de Gournay, terminent respectivement 5e et 21e. Au championnat départemental individuel à Champigny, le 11 décembre, 16 filles se sont qualifiées pour le rendez-vous régional individuel de mars. Quatre d'entre elles ont remporté le titre départemental : Daniela Mizilikano, Oréane Lechenault, Mélissa Valentin et Théa Guiot.

Rendez-vous de janvier

SAMEDI 29

Échecs
Gymnase Savignat
13h : championnat scolaire

SAMEDI 29, DIMANCHE 30

Lutte gréco-romaine
Palais des Sports
À partir de 12h le samedi : Cristo-Jeunes
À partir de 9h le dimanche : Cristo-Lutte

Tennis Ballon
Gymnase Pasteur
À partir de 16h30 le samedi, 9h le dimanche : étape du championnat de France

LUTTE/la Cristo-Lutte, le dimanche 30 janvier

En janvier, deux grands rendez-vous attendent les lutteurs cristoliens. Les 22 et 23, ils se rendront à Besançon pour les championnats de France individuels, puis le dimanche 30 janvier, la 16e édition de la Cristo-Lutte, au Palais des sports de Créteil, lancera une nouvelle fois le calendrier des rencontres internationales. Elle réunira de grandes nations de la lutte : les équipes de Russie, d'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, d'Arménie, de Géorgie. Les meilleurs Français seront là aussi. Les phases éliminatoires du tournoi débuteront à 9h et les finales à 18h30. L'entrée est de 5 € en prévente et de 8 € sur place. La veille, samedi 29 janvier, les jeunes catégories s'affronteront, elles aussi : ce sera la Cristo-Jeunes, dès 10h.

Arts plastiques

DÉCOUVRIR LA CRÉATION CONTEMPORAINE

GROS PLAN SUR…

Colombe Marcasiano à travers une série de photographies exposées à la Galerie d'Art du 15 janvier au 12 février.

Colombe Marcasiano est sculpteur, elle vit et travaille à Paris. Ses œuvres sont présentées dans les grandes manifestations internationales : Biennale de Berlin (2006), Biennale de Tachkent en Ouzbékistan (2007), exposition du collectif d'artistes Und 6 – Intercontinental à Londres (2010) ou, tout récemment, aux Transfrontaliers de Montbéliard.

Un nouveau projet, conçu spécifiquement pour la galerie, réunit un ensemble de photographies à la source du processus créatif de l'artiste. *"Dans le paysage urbain,* confie-t-elle, *je prélève les matériaux qui servent à mes installations, en respectant leur caractère premier, c'est cet aspect brut qui m'intéresse. La ville, son architecture, les chantiers, la signalisation* […]. *Installer ou composer dans l'espace des objets transposés de leur état. Transposés de leur utilité à l'amorphie, comme statufiés, arrêtés dans le temps* […]. *L'arrêt dans l'espace, la pause. L'arrêt tel que celui qui nous est imposé devant un obstacle. Cette idée d'obstacle que j'interprète par la métaphore en une mise en avant de l'inutile."*

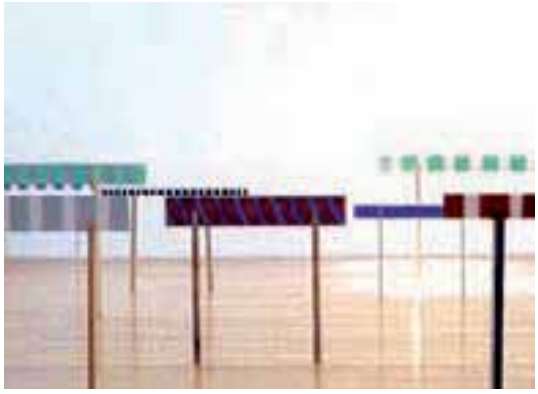

Vernissage le samedi 15 janvier à 18h30.

REGARDS

Carnet de voyages

Olivier de Cayron est passionné de découvertes. De ses voyages, il ramène des photos, principalement des clichés urbains, qu'il retravaille, mêlant matériaux et supports, pour donner naissance à une œuvre colorée, transparente, proche de la peinture, mais dans laquelle pointe toujours la technologie numérique.
"Carnet de voyages" du 11 au 21 janvier à l'espace culturel Nelly-Rotman, hall d'accueil (porte 1) de l'hôpital Henri-Mondor, 51, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Entrée libre du lundi au vendredi de 12h à 16h30. Vernissage le mercredi 12 janvier à 12h45.

De l'air…

Brankica Zilovic

Deux artistes nous livrent, chacune, leur vision du monde. Brankica Zilovic, avec du fil, du crayon et du textile, fait apparaître sur fond blanc des paysages lointains aux tonalités grises et douces. Anne Guillotel, d'un geste vif et contrôlé, fait surgir de ses toiles colorées des scènes inquiétantes, à la limite de l'abstraction.
"De l'air…", du 7 janvier au 12 février à la Maison des Arts, place Salvador-Allende. Entrée libre du mardi au samedi (13h-18h30) et les soirs de représentation. Vernissage le samedi 15 janvier à 19h.

Anne Guillotel

GALERIE D'ART DE CRÉTEIL, 10, AVENUE FRANÇOIS-MITTERRAND, TÉL. 01 49 56 13 10.
Ouverte les mercredis, jeudis et vendredis de 14h30 à 17h30, les samedis de 14h30 à 19h. Professionnels et groupes : visites sur rendez-vous. Tél. : 01 58 43 38 59

Médiathèques

Consulter le catalogue en ligne : www.agglo-plainecentrale94.fr

Lire

Longtemps ambassadeur de son pays, le Liban, en des temps difficiles, Salah Stétié est un poète, un essayiste de langue française et un arabisant par fidélité à ses origines. Ses œuvres nous parlent depuis les deux rives de la Méditerranée, expressions de deux consciences mutuellement attentives, parfois conflictuelles. Elles nous mettent dans la proximité de nos plus grands auteurs, René Char, Henri Michaux, Pierre Jean Jouve, Yves Bonnefoy, devant lesquels modestement elles s'effaceraient… si leur fine compréhension ne les portait aux mêmes hauteurs. Elles brassent admirablement tous les thèmes de la culture – ou des cultures – d'un homme d'aujourd'hui.

◆ ***En un lieu de brûlure,*** Robert Laffont

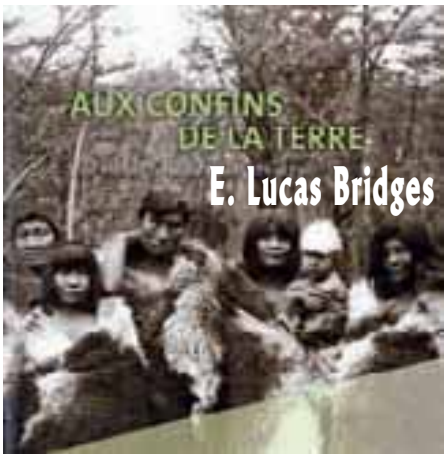

Né en 1874 en Terre de Feu, E. Lucas Bridges va partager pendant plus de trente ans la vie des Indiens fuégiens. Les paysages somptueux de la Patagonie ont un parfum de premier matin du monde, pourtant ses habitants originels vivent leurs dernières heures. Ce texte plein d'humanité est tout à la fois un livre d'aventures et un témoignage ethnologique sur un peuple aujourd'hui disparu.

◆ ***Aux Confins de la terre,*** Nevicata

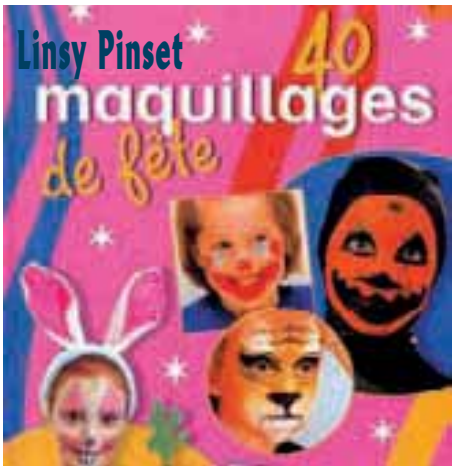

Du terrible tigre au lapin tout doux, en passant par le cow-boy ou la princesse, voici 40 maquillages surprenants, pour toutes les fêtes et anniversaires de l'année. Des photos, étape par étape, très claires et colorées, sont accompagnées d'explications simples. À la fin de l'ouvrage, des astuces pour des effets spéciaux comme au cinéma. L'ouvrage idéal pour trouver l'inspiration ! À destination des petits et des grands.

◆ ***40 maquillages de fête,*** Casterman

Écouter

Céline Frisch propose un florilège d'œuvres pour clavecin des compositeurs qui ont nourri le plus grand génie de l'histoire de la musique occidentale, Jean-Sébastien Bach. Elle illustre ce panorama de l'école allemande de clavecin de la seconde moitié du XVII[e] siècle, en claveciniste avertie, et jongle avec les résonances de son instrument. Elle dessine avec une clarté remarquable les lignes polyphoniques inhérentes à ces œuvres.

◆ ***Aux Sources du jeune Bach***

Aux côtés d'autres groupes (Dream Syndicate, Green on Red, Bangles), Rain Parade s'est illustré au début des années 1980 comme un des piliers de la scène californienne, le Paisley Underground, connu pour son amour résolu de la pop psychédélique des sixties. Sur ce magnifique album de 1983, résonnent, en écho brumeux, les guitares carillonnantes et les mélodies chatoyantes des Byrds ou de Love, ointes d'une patine désenchantée, dans l'air du temps.

◆ ***Emergency Third Rail Power Trip***

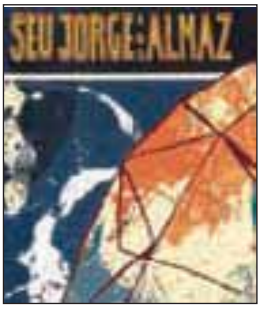

Seu Jorge, considéré comme l'incarnation du renouveau de la samba-pop, signe avec la complicité du trio Almaz un nouvel album de reprises. Voyage musical inédit où l'on revisite avec bonheur des morceaux choisis du Brésil, d'Amérique et d'Europe, de Michael Jackson à Kraftwerk en passant par Roy Ayers. Crooner tombé dans un bain de saudade psyché, Seu Jorge nous livre un album qui magnifie l'art de la reprise.

◆ ***Seu Jorge and Almaz***

Voir

Danielle Jaeggi

L'enfance de la cinéaste est marquée par la tuberculose de son père et de ses longs séjours en sanatorium à Davos. À travers la correspondance que ses parents ont entretenue, nous partageons le quotidien des malades d'avant les antibiotiques. Mais pendant la guerre, les sanatoriums se transforment en hôtels de luxe où les nazis se bousculent ; le mythe de la légendaire neutralité suisse s'en trouve écorné…

◆ ***À l'ombre de la montagne,*** Adav/Les Films d'Ici

EXPRESSIONS libres

Liste "Une ville pour tous et chacun"

À CEUX QUI CROIENT AU CIEL COMME À CEUX QUI N'Y CROIENT PAS !

Axel Urgin
Président du groupe socialiste

Il y a 105 ans, le parlement de la République adoptait la loi du 9 décembre 1905 portant "séparation des Églises et de l'État", texte qui trouve aujourd'hui son fondement constitutionnel à l'article 1er de la Constitution, lequel dispose que *"la France est une République* [...] *laïque* [qui] *assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction* [...] *de religion"* et qui "*respecte toutes les croyances*".

La loi de 1905 est d'abord une loi de liberté, individuelle comme collective, qui "*assure la liberté de conscience*" à tout citoyen ou résident français, celle de croire autant que de ne pas croire, et garantit "*le libre exercice des cultes*". Elle est tout autant une loi d'égalité dès lors qu'elle impose aux institutions publiques, leurs autorités comme leurs agents, une neutralité totale vis-à-vis de toutes les croyances qu'édicte la règle suivant laquelle "*La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte*". Elle est, enfin, une loi de fraternité permettant l'expression de nos différences et notre vivre ensemble. Déclinaison du triptyque républicain, la laïcité dérange ceux qui haïssent la République. Contrairement aux délires frontistes, quand des musulmans prient sur la voie publique, il n'y a nul accaparement du territoire. Il y a que la laïcité – garante de la liberté et de l'égalité des cultes – doit valoir pour tous. Comme l'a prouvé Laurent Cathala à Créteil, même dans le cadre strict de la loi de 1905, on peut construire des mosquées en France. C'est là, affaire de courage politique. On le peut et on le doit à nos millions de compatriotes de confession ou de tradition musulmane. Dans leur immense majorité, ceux-ci adhèrent sans réserve à la laïcité. Ni quelques comportements fondamentalistes – fussent-ils volontiers montés en épingle – ni les discours de haine des uns (Le Pen, père et fille) ou les plaisanteries douteuses des autres (Brice Hortefeux et ses "Auvergnats") ne sauraient occulter cette réalité. La laïcité à la française est pourtant aussi singulière qu'exigeante. Elle dissocie sans ambiguïté l'universalisme des valeurs, réservé à la sphère publique, et l'expression des convictions religieuses, renvoyée aux particularismes de la sphère privée. Comme le soulignait Régis Debray, *"Par «séparation des Églises et de l'État», on signifie en France que les Églises doivent s'effacer devant l'État, et* [ailleurs] *que l'État doit s'effacer devant les Églises"*. Il en résulte la primauté des lois et des valeurs de la République sur toute prescription religieuse. Et c'est cette primauté des lois de la République qui, nonobstant le respect de la liberté de culte, exclut – entre autres – toute rupture de l'égalité homme-femme, toute remise en cause d'une éducation nationale et l'édiction de programmes communs d'enseignement, ou encore, toute prise en compte de quelque dogme transcendantal que ce soit, s'agissant des questions de santé ou de bioéthique. Encore faut-il que l'État assume sans faillir ses obligations propres, à commencer par celle de neutralité. Rappelée à maintes reprises par le Conseil d'État, cette obligation pèse sur tout agent public à peine de sanction lourde, comme l'a illustré une récente décision de l'académie de Toulouse de licencier une enseignante stagiaire pour port d'un signe religieux visible. A fortiori s'impose-t-elle au chef de l'État, en charge de "*veiller au respect de la Constitution*", et qui ferait donc bien de s'abstenir, fût-ce par calcul électoral, d'afficher ostensiblement ses appartenance et foi religieuses. Pour nous, socialistes, il est au contraire du devoir de l'État et, par-delà lui, de tout citoyen, de défendre la laïcité et de veiller scrupuleusement au respect de ce principe constitutionnel, consubstantiel de notre identité républicaine, héritage de tous les Français *"sans distinction d'origine* [...] *ou de religion"*, et, par-delà eux, bien commun de tous ceux qui vivent sur le territoire de la République. Alors, à l'aube de cette nouvelle année 2011, à tous les Cristoliens sans exception, qu'ils croient au ciel ou qu'ils n'y croient pas, meilleurs vœux de santé, de réussite, de bonheur tout simplement.

Les propos tenus dans les colonnes de la rubrique Expressions libres n'engagent que leurs auteurs.

EXPRESSIONS libres

NOS VŒUX POUR 2011

Le souvenir de l'année 2010 sera celui où la droite au pouvoir aura imposé aux Français l'austérité la plus violente, les injustices les plus criantes, le mépris le plus flagrant. À l'image de cette politique ultralibérale infligeant à tous les peuples d'Europe souffrances et privations pour sauver les banques et les marchés financiers.

Le groupe des élus communistes républicains et citoyens : Jean-Pierre Héno, Hala Babikir, Patrick Ribau, Danielle Defortestu, Jean-Jacques Porcheron.

Après avoir passé en force l'âge de la retraite à 62 ans, ce fut l'adoption du budget 2011, qualifié d'"historique" par le gouvernement en raison du tour de vis imposé aux dépenses publiques : 7 milliards d'euros en moins. Les collectivités locales seront aussi mises à contribution avec le gel des dotations.

Les conséquences seront dures pour tous dans la vie quotidienne, moins de services publics, plus d'inégalités, moins d'accès aux soins, moins de moyens pour l'école, moins de policiers pour assurer la sécurité des biens et des services, etc.

À cela s'ajoute le mépris des plus riches contre les plus modestes, avec l'augmentation du SMIC d'à peine 17 € ! Quelle humiliation quand Mme Bettencourt percevait un chèque de 30 millions d'euros au titre du bouclier fiscal, que les dix plus grands patrons percevaient un salaire annuel moyen de 3,06 millions d'euros, tandis que 12 millions de personnes vivent avec moins de 949 € par mois.

***"Il ne faut jamais attendre une minute pour commencer à changer le monde"*, écrivait Anne Frank. Elle avait raison. C'est le vœu de mobilisation que nous adressons à chacun d'entre vous. Au sortir de la bataille sur les retraites, le sentiment d'injustice sur le partage des richesses reste intact. Mettons à profit l'année nouvelle pour lutter contre tous les plans d'austérité, obtenir une juste rémunération du travail, augmenter les salaires, et pour que l'Europe avance vers une harmonisation sociale vers le haut.**

Notre société est en pleine mutation et bouleverse nos repères. Nous ne pouvons plus raisonner en tant que Français mais comme citoyens du monde.

Groupe Société civile

La crise que nous traversons n'est pas seulement européenne, mais mondiale.

Les enjeux de notre futur ne sont plus uniquement locaux, mais planétaires. D'aucuns disent que nous sommes dans un changement de civilisation. Mais, comme l'exprime Pierre Radanne (expert en politique énergétique et développement durable présent aux assises de la ville) : *"Il existe un infini dans un monde fini, c'est la relation à l'autre."* C'est dans notre relation à l'autre, le voisin comme l'étranger, que nous pourrons puiser des forces pour construire un avenir commun et solidaire. C'est cette énergie que nous souhaitons mettre au service de nos concitoyens.

Bonne et heureuse année à chacun

Les propos tenus dans les colonnes de la rubrique Expressions libres n'engagent que leurs auteurs.

EXPRESSIONS libres

Les propos tenus dans les colonnes de la rubrique Expressions libres n'engagent que leurs auteurs.

Liste "Agir pour Créteil"

PRAGMATISME CONTRE DOGMATISME

Une distinction fondamentale entre la droite et la gauche réside dans le réalisme de la première, qui s'oppose au dogmatisme de la seconde. Cette différence se retrouve aussi bien au plan local qu'au plan national.

Ainsi, au conseil municipal d'octobre, notre groupe avait présenté un vœu concernant le projet inconséquent de fermeture des voies sur berge à Paris, qui entraînerait pour tous les Franciliens, et particulièrement les Val-de-Marnais, des difficultés pour traverser la capitale d'est en ouest.

La majorité s'était alors élevée contre ce vœu pendant la séance et dans les tribunes du Vivre Ensemble, en invoquant un principe de non-ingérence dans les affaires d'une collectivité.

Cependant, lors du dernier conseil municipal, la majorité ne s'est pas privée de présenter un vœu concernant le parking du métro de Maisons-Alfort les Juliottes pour en reprendre l'entretien et permettre sa réouverture. En effet, sa fermeture a des répercussions sur le stationnement dans le secteur des Bleuets.

Contrairement au groupe socialiste, **Agir Pour Créteil** démontre son sens des responsabilités en laissant de côté les postures partisanes pour privilégier l'intérêt des Cristoliens. Aussi, avons-nous décidé de soutenir ce vœu à la condition qu'un dialogue s'engage avec la mairie de Maisons-Alfort et avec le préfet sur les conditions de cette reprise.

Un programme irréaliste et dangereux

Sur le plan national, on constate aussi que le pragmatisme n'est définitivement pas de mise au PS. Le programme que le tandem Aubry-Hamon est en train de concocter pour les prochaines présidentielles peut se caractériser par la formule **"à gauche toute !".**

En effet, jamais depuis le "programme commun" avec le PC, dans les années 1970, les socialistes ne seront allés aussi loin dans le "plus d'État", "plus de dépenses" et "plus d'impôts". Au menu, un nouvel alourdissement des prélèvements sur les entreprises et les particuliers.

Les socialistes imaginent un État qui s'immiscerait encore davantage dans l'emploi, les salaires, le logement ou la médecine, alors qu'il a déjà été démontré que ce genre de recettes conduisent inexorablement au ralentissement de l'économie, aux délocalisations d'entreprises et à la perte massive d'emplois.

Quant aux nouvelles dépenses, à ce jour non chiffrées, elles inquiètent jusqu'à certains socialistes qui ne voient pas comment un tel programme pourrait être raisonnablement financé.

Une fois de plus, les socialistes nous promettent de raser gratis, sachant déjà que ce programme serait inapplicable s'ils venaient à être élus, surtout si leur favori à cette élection, le sphinx de Washington, prenait les commandes. A moins que les primaires ne deviennent elles-mêmes un vœu pieux...

*Les élus d'**Agir pour Créteil***
vous souhaitent une bonne
et heureuse année 2011.

AGIR pour Créteil

Venez réagir et débattre sur notre blog
www.agirpourcreteil.com

EXPRESSIONS libres

Liste "Un nouveau souffle pour Créteil"

DÉMOCRATIE ET POPULISME

En cette nouvelle année, dernière année d'élection avant 2012, vos élus démocrates constatent le blocage du débat politique.

Il suffit de tenir ou de relayer des propos exprimant simplement et sincèrement des craintes quant à notre vie quotidienne, pour être taxé de populiste. Les citoyens devraient ils suivre les bonnes pensées de ceux qui sauraient ce qui est sensé ou non ?

Vos élus, Jérôme Piton et Madeleine Masengu
Groupe MoDem

Il faut revenir au principe fondateur de notre République : les citoyens détiennent le pouvoir et les élus n'en sont que les représentants.

Aujourd'hui les détenteurs du pouvoir décident de choisir ce qui est l'expression du peuple de ce qui ne l'est pas ! Ce qui peut déplaire à ces puissants dans l'expression populaire est taxé de populisme.

La démocratie c'est d'abord et avant tout accepter le débat et la critique. Rejeter les propos des citoyens en les taxant de populistes, c'est purement et simplement vider de sens la démocratie !

Il existe un vrai danger qui est celui de l'éloignement des élus de la réalité des citoyens et plus encore de la certitude de certains qu'ils savent pour nous !

Le danger est de refuser de voir et d'entendre une population en souffrance lassée de promesses.

Le danger est de refuser de dialoguer, de refuser d'instaurer un vrai débat démocratique, et surtout d'avoir abandonné la formation des citoyens à l'exercice de leur pouvoir !

En cette nouvelle année nous formulons le vœu pour, qu'au moins à Créteil, vive le débat démocratique.

Vos élus Démocrates vous présentent leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse nouvelle année.

Liste "Créteil a besoin des Verts"

2011, L'ANNÉE DE TOUS LES POSSIBLES ?

L'année 2010 a été mouvementée, heurtée, dure pour les plus faibles d'entre nous.

Les questions de société n'ont pas trouvé de réponse. Pire, la précarité s'est aggravée en même temps que se poursuivait une politique de régression sociale et de désignation de "boucs émissaires".

Catherine de Luca
Groupe Europe Écologie-Les Verts

Malgré ce contexte, en ce début 2011, vos élues Europe Écologie-Les Verts n'ont rien perdu de leur conviction ni de leur énergie ! Elles poursuivront leur combat en 2011 afin de contribuer à l'émergence d'un nouveau modèle de développement, qui replace l'humain au centre de son projet et affronte, à la recherche de solutions pérennes, les crises environnementales, économiques, sociales et financières.

Non, la croissance à tout prix n'est pas une solution. Cela fait 30 ans que l'on attend son retour, mais plus on attend et plus se développent les emplois précaires, les petits salaires et… le désenchantement ! Il faut de l'imagination, du courage et des moyens pour faire évoluer notre société d'hyper consommation vers plus de sobriété énergétique et plus de justice sociale.

Oui, nous pouvons ensemble élaborer et mettre en place les projets à taille humaine, qui répondront aux besoins d'aujourd'hui tout en préservant l'avenir de nos enfants.

Nous adressons à toutes les Cristoliennes et Cristoliens, nos vœux écologistes les plus chaleureux.

Europeecologiecreteil.wordpress.com

Les propos tenus dans les colonnes de la rubrique Expressions libres n'engagent que leurs auteurs.

Cinémas

PROGRAMMATION DU MOIS DE JANVIER

Cinémas du Palais ARMAND-BADEYAN

Centre commercial du Palais
Répondeur : 08 92 68 91 23 ● Internet : www.lepalais.com

Somewhere de Sofia Coppola

Du 5 au 11

- *Le Monde de Narnia* (chap. 3) : *L'Odyssée du passeur d'aurore* de Michael Apted [vf, à partir de 8/9 ans]
- *Les Émotifs anonymes* de Jean-Pierre Améris
- *Another Year* de Mike Leigh (vo)
- *Un balcon sur la mer* de Nicole Garcia
- *Somewhere* de Sofia Coppola (vo)

Du 12 au 18

- *Ma petite planète chérie* de Jacques-Rémy Girerd [à partir de 4/5 ans]
- *Another Year* de Mike Leigh (vo)
- *Somewhere* de Sofia Coppola (vo)
- *Incendies* de Denis Villeneuve
- *Vampyr* de Carl Theodor Dreyer

Du 19 au 25

- *Le Secret de la pyramide* de Barry Levinson [à partir de 8/9 ans]
- *Incendies* de Denis Villeneuve
- *Somewhere* de Sofia Coppola (vo)
- **Festival Télérama** (3 € la place avec le pass Télérama) ● *Another Year* de Mike Leigh (vo) ● *Mammuth* de Gustave Kervern et Benoît Delépine ● *Des hommes et des dieux* de Xavier Beauvois ● *The Social Network* de David Fincher (vo) ● *Dans ses yeux* de Juan José Campanella (vo) ● *Poetry* de Lee Chang-Dong (vo) ● *Tournée* de Mathieu Amalric ● *Bright Star* de Jane Campion (vo) ● *Vous allez rencontrer un bel et sombre inconnu* de Woody Allen (vo)

Du 26 janvier au 1er février

- *Capelito, le champignon magique* de Rodolfo Pastor [à partir de 3 ans]
- *Incendies* de Denis Villeneuve
- *Les Yeux ouverts* de Frédéric Chaudier
- *Alamar* de Pedro Gonzalez-Rubio (vo)

Évènement

Jeudi 13 janvier à 20h
Wampyr, dans le cadre de la programmation Les Classiques du Palais en présence de Jean-Pierre Jeancolas, historien et critique de cinéma.

Le Nom des gens de Michel Leclerc

Cinéma La Lucarne

MJC du Mont-Mesly
Répondeur : 01 43 77 58 60 ● Internet : www.cscreberioux.com

Du 5 au 11

- "Maternités" (7,50 € les 2 films) ● *L'Étranger en moi* d'Emily Atef (vo) : ven 21h, sam 18h30, dim 19h, lun 19h, mar 21h ● *Mother and Child* de Rodrigo Garcia (vo) : mer 21h, ven 18h30, sam 21h, dim 21h, mar 18h30.
- *Dernier étage gauche gauche* d'Angelo Cianci : mer 18h30, ven 14h30, sam 16h30, dim 14h30, lun 14h30 et 21h.
- *Raiponce* de Byron Howard et Nathan Greno [vf, à partir de 6 ans] : mer 14h30, sam 14h30, dim 16h30.

Du 12 au 18

- *Fix Me*, documentaire de Raed Antoni (vo) : mer 21h, ven 19h, sam 21h, dim 19h, lun 19h.
- *Home for Christmas* de Bent Hamer (vo) : ven 21h, sam 18h30, dim 21h, lun 21h, mar 19h.
- *Le Nom des gens* de Michel Leclerc : mer 18h30, ven 14h30, sam 16h, dim 14h30, lun 14h30, mar 21h.
- *Une vie de chat* de Jean-Loup Felicioli et Alain Gagnol [à partir de 5 ans] : mer 14h30, sam 14h30, dim 16h30.

Du 19 au 25

- *Magma* de Pierre Vinour : ven 21h (suivi d'un débat avec le réalisateur), sam 18h30, dim 18h, lun 21h, mar 19h.
- *Nowhere Boy* de Sam Taylor-Wood (vo) : mer 19h, sam 16h30, dim 21h, lun 19h, mar 21h.
- *De vrais mensonges* de Pierre Salvadori : mer 21h, ven 14h30 et 18h30, sam 21h, dim 14h30, lun 14h30.
- *Perdu ? Retrouvé !* de Philip Hunt [vf, à partir de 4 ans, tarif adulte : 4,50 €] : mer 14h30, sam 14h30, dim 17h.

Du 26 janvier au 1er février

- *Le Secret de Chanda* d'Olivier Schmitz (vo) : mer 21h, ven 19h, sam 17h, dim 19h, mar 21h.
- *Destination Himalaya* de Jeon Soo-Il (vo) : ven 21h, sam 19h, dim 21h, lun 19h, mar 19h.
- *Un balcon sur la mer* de Nicole Garcia : mer 18h30, ven 14h30, sam 21h, dim 14h30, lun 14h30 et 21h.
- *Le Monde de Narnia* (chap. 3) : *L'Odyssée du passeur d'aurore* de Michael Apted [vo, à partir de 8 ans] : mer 14h30, sam 14h30, dim 16h30.

Du 2 au 8 février

Festival Ciné Junior
(cf. p. 36-37).

III:Mise en page 1 20/12/10 19:44 Page1

À Créteil

À vendre

Quartier des Sarrazins, du Port et de La Source

Locaux destinés
à des activités commerciales
ou professions libérales,
surfaces de 45 à 100 m²

À louer

Europarc-CD 60

BUREAUX
Surfaces modulables à partir de 52 m²

LOCAUX ACTIVITÉS
Surfaces modulables à partir de 52 m² ;
accès individualisé

SEMIC CRÉTEIL habitat

7, rue des Écoles
94000 Créteil

RENSEIGNEMENTS : 01 45 17 40 76 ligne directe [heures de bureau]

SOLDES

JUSQU'À

-40%*

*Offre valable du 12/01/11 au 15/02/11, sur une sélection de produits étiquetés en magasins, dans la limite des stocks disponibles.

CRÉTEIL

Carrefour POMPADOUR - RN6 - Direction Sénart (à côté de Kéria)

01 41 94 50 18

Horaires : du mardi au dimanche de 10h à 19h

LA COMPAGNIE DU LIT

Retrouvez tous nos magasins sur www.lacompagniedulit.com

Les grandes marques à petits prix !